

*l'Anti*capitaliste

N°162 | Décembre 2024 | 4,5 €

la revue mensuelle du NPA



**CONTRE L'AUSTÉRITÉ LIBÉRALE
DÉFENDRE LE 100 % SÉCU**



FRANZ FANON
L'ALGÉRIEN



COMBATTRE
LES LICENCIEMENTS



RETOUR SUR L'ÉLECTION DE
DONALD TRUMP

Sommaire

ÉDITORIAL

Comité de rédaction Tous ensemble : en finir avec la 5^e République, changeons de société ! **3**

PREMIER PLAN

CLIT Licenciements : faire face à la vague qui vient **4**

J-C Laumonier Un nouveau cours pour gagner contre les fermetures d'usines **6**

Thierry Labica Retour sur l'élection américaine **8**

DOSSIER

C3S Face à l'austérité libérale : défendre la « sécu » **11**

Simon Picou La fabrique du déficit public **12**

J-C Laumonier Pourquoi le néo-libéralisme veut la peau de la «Sécu» **14**

Entretien avec Nicolas Da Silva Les travailleurs vont décider par eux-mêmes **17**

Des sociétés de secours mutuel à la Sécurité sociale **21**

La création de la Sécurité sociale **21**

Combattre et limiter l'insécurité sociale **21**

Les 4 piliers de la Sécurité sociale **21**

Marianne Perron et J-C Laumonier Pour la socialisation du travail reproductif **22**

Janine Carrasco et Frank Prouhet Une Sécurité sociale auto-gérée **25**

Sally Brina Faire face à l'austérité dans les collectivités **29**

LECTURE

Gilbert Pago Recontextualiser les Jacobins noirs **31**

THÉORIE

Christine Poupin Franz Fanon l'Algérien **33**

FOCUS

CNIF Toutes unies contre les violences et les féminicides **36**

Retrouvez notre revue sur sa page du site *L'Anticapitaliste* :
<https://lanticapitaliste.org/presse/revue>.

Couverture : © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas
Frantz Fanon © Wikipedia Commons ; Manifestation © Photothèque Rouge/tn ;
Donald Trump © Wikipedia Commons

Le NPA-L'Anticapitaliste a décidé de lancer une souscription nationale pour acquérir un local regroupant toutes ses activités politiques, nationales, internationales, son imprimerie, la rédaction de sa presse papier et digitale et sa librairie à Rotographie à Montreuil (93).

Ce projet est ambitieux et a un coût. Voilà pourquoi nous faisons appel à la solidarité afin de récolter 800 000 euros d'ici début 2025. C'est une grosse somme, mais c'est possible si chacun-e nous aide dans la mesure de ses moyens.

**FAITES UN DON SUR
SOUSCRIPTION.NPA2009.ORG**



**POUR UNE GAUCHE DE COMBAT
UN LOCAL
POUR LE NPA
L'Anticapitaliste**

NPA
L'Anticapitaliste

S'ABONNER

PAR CHÈQUE

à l'ordre de: NSPAC 2, rue Richard-Lenoir - 93100 Montreuil Cedex
France et DOM-TOM

Tarif standard		
Revue mensuelle	6 mois 22 euros	1 an 44 euros
Revue + Hebdo	6 mois 50 euros	1 an 100 euros
Tarif je-nes/ chômeurs/ précaires		
Revue mensuelle	6 mois 18 euros	1 an 36 euros
Revue + Hebdo	6 mois 38 euros	1 an 76 euros

Etranger

Joindre la diffusion au 01 48 70 42 31 ou par mail :
<http://www.diffusion.presse@npa2009.org>.

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

En complétant et retournant la formule publiée dans l'hebdomadaire et également disponible sur : <https://lanticapitaliste.org/abonnement>

Tarif standard		
Revue + Hebdo	25 euros par trimestre	
Tarif je-nes/ chômeurs/ précaires		
Revue + Hebdo	19 euros par trimestre	

L'Anticapitaliste

la revue mensuelle du NPA-L'Anticapitaliste

Comité de rédaction:

Fabienne Dolet, Raphaël Greggan, Thierry Labica, Hafiza b. Kreje, Antoine Larrache, Hélène Marra, Robert Pelletier, Laurent Ripart, Édouard Soulier.

Pour contacter la rédaction :
contact-revue@npa2009.org

Directrice de la publication:

Penelope Duggan

Secrétaire de rédaction:

Raphaël Greggan

Diffusion:

diffusion.presse@npa2009.org

Administration:

01 48 70 42 30
2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil Cedex

Commission paritaire:

0519 P 11509

Numéro ISSN:

2269-370X

Société editrice:

Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication
SARL au capital de 3 500 € (durée 60 ans)

Tirage:

3 000 exemplaires

Maquette et impression:

Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél.: 01 48 70 42 21
Fax: 01 48 59 23 28
Mail: rotoimp@wanadoo.fr

Tous ensemble : en finir avec la 5^e République, changeons de société !

PAR LE COMITÉ DE RÉDACTION

La censure du gouvernement Barnier, du jamais vu depuis 1962, montre l'approfondissement de la crise politique en France. Celle-ci a pour origine la crise économique mondiale : Macron a besoin de faire payer les salarié·es pour que le patronat maintienne ses profits. La seule issue pour notre camp social est une mobilisation massive qui irait jusqu'au bout pour rompre avec cette société !

Michelin, Vencorex, Auchan, Arkema, Valéo... Les annonces de licenciements font la Une des journaux locaux, mais il y a aussi toutes les petites structures qui licencient ou disparaissent en silence notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, faute de subventions (lire les articles de la CILT et de J-C Laumonier, pp. 4-6). Du côté de la fonction publique ce n'est pas mieux avec des milliers de suppressions d'emplois dans l'éducation, les collectivités territoriales (lire l'article de Sally Brina p. 29), les finances publiques (lire l'article de Simon Picou, p. 12). En parallèle, le gouvernement essaye de nous faire travailler toujours plus : recul de l'âge de la retraite, suppression d'un jour férié, intensification du travail... les patrons cherchent à détruire tous les mécanismes de solidarité, que ce soit l'assurance chômage, l'assurance maladie, les retraites, les remboursements de médicaments pour récupérer un argent qui aujourd'hui leur échappe.

LES MILLIARDS POUR LES PATRONS ET LA MISÈRE POUR NOUS

Avec toutes ces attaques, c'est la fin du compromis social de l'après-guerre. Ce qui se dessine, c'est un retour à une exploitation capitaliste bien plus violente que ce que nous avons connu, quelle que soit notre génération. Le capitalisme est dans une telle crise, que pour préserver les intérêts des plus riches, il doit nous ramener plus d'un siècle en arrière par la précarisation des travailleuses et des travailleurs, la destruction du système éducatif et de santé ainsi que des protections sociales (voir

l'article de Jean-Claude Laumonier p. 14). C'est pour étoffer ce diagnostic que nous souhaitons clarifier notre vision de la sécurité sociale (lire l'article de Marianne Perron et Jean-Claude Laumonier p. 22, ainsi que l'entretien avec Nicolas Da Silva p. 17) et notre argumentaire sur le 100% sécu (lire l'article de Janine Carrasco et Frank Prouhet p. 25). Là où l'extrême droite est au pouvoir, comme en Italie, en Argentine ou aux États-Unis (lire l'article de Thierry Labica, p. 8), elle mène une politique anti-sociale. L'ensemble des travailleuses et travailleurs paye la crise : Aujourd'hui, comme tout au long du 20^e siècle, le racisme maintient les capitalistes au pouvoir et participe à la division de notre classe (lire les articles de Gilbert Pago p. 31 et Christine Poupin p. 33). En alimentant la haine et les discriminations les plus abjectes, le RN ne sera jamais une solution pour le prolétariat mais il peut constituer une option pour la bourgeoisie dans ce contexte de crise.

NE COMPTONS QUE SUR NOS PROPRES FORCES

Aujourd'hui les salarié·es des boîtes qui licencient, restent isolé·es les un·es des autres. Chacun·e espère sauver sa peau individuellement. D'un côté, les salarié·es du privé se battent pour des primes de départ supplémentaires, mais pas contre les licenciements. De l'autre côté, les salarié·es de la fonction publique ont leurs propres revendications mais ne sont pas rejoint·es par l'ensemble de la population pourtant usagère des services publics.

Les grèves des 5 et 12 décembre n'ont pas été le démarrage d'une grève générale reconductible, pourtant nécessaire. Il y a urgence à se rencontrer sur les piquets de grève, dans les rassemblements, dans les réunions syndicales pour partager les revendications, nous coordonner et préparer une riposte collective aux attaques antisociales. Il faut travailler à reconstruire une vision offensive de la lutte des classes. Le pourrissement de la 5^e République est déjà bien avancé et François Bayrou, prochain homme du compromis avec Macron, ne rompra pas avec cette politique de casse sociale. Ce n'est pas qu'un mauvais casting : l'instabilité politique dans un contexte de faiblesse du mouvement ouvrier et de renforcement croissant de l'extrême droite est un danger pour tou·tes. Malgré l'atonie de notre camp, il faut parvenir à convaincre que seule la construction d'un rapport de force, et non sa délégation à un champ parlementaire acquis au libéralisme, peut nous permettre d'obtenir davantage. Il n'y a que par nos mobilisations, par la grève, le blocage du pays que nous pourrions imposer l'interdiction des licenciements, des projets de reconversions industrielles respectueux des travailleuses et des travailleurs ainsi que de l'environnement, le maintien des emplois et des services publics de qualité, l'élimination de toutes les discriminations, l'abrogation des réformes des retraites et de l'assurance chômage... Il faut travailler moins pour travailler toutes et tous, travailler mieux pour produire ce qui est réellement utile et nécessaire pour préserver la planète et notre santé, pour avoir le temps de vivre dignement. □

Licenciements : faire face à la vague qui vient

PAR LA COMMISSION D'INTERVENTION SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

Les annonces de plans de licenciements s'enchaînent : automobile, chimie, métallurgie... aucun secteur n'est épargné. Et les coupes budgétaires envisagées vont avoir de lourdes conséquences sur l'emploi dans les collectivités territoriales et dans les secteurs de la culture ou du social, par le biais des subventions.

Aux annonces de licenciements dans le privé s'ajoutent les précédentes annonces concernant la fonction publique d'État : dans l'éducation, aux finances publiques, au ministère du travail. On sait que pour un emploi industriel supprimé ce sont plusieurs emplois indirects qui sont menacés. Au total, probablement plus de 500 000 emplois risquent d'être supprimés. Avec des conséquences dramatiques pour ceux et celles d'entre nous qui seront concerné-es. C'est aussi un élément de l'accélération de la crise globale.

RENDRE VISIBLES LES LICENCIEMENTS ET LEURS CONSÉQUENCES

La CGT a recensé les plans sociaux et autres licenciements dans une carte interactive disponible sur le site du syndicat¹. Cet état des lieux alarmant est repris depuis peu par la presse, qui donne à voir l'accélération de la crise. Il reste très difficile de chiffrer précisément les emplois indirects qui pourraient disparaître dans le sillage des plans déjà annoncés. L'exemple de Vencorex en Isère est probablement un des pires : dans la foulée des 425 emplois supprimés sur 450, les salarié-es estiment que c'est sans doute plus de 5 000 emplois qui vont être impactés, entre les entreprises qui dépendent de l'activité de Vencorex et les divers emplois induits par l'activité de la plateforme chimique.

La pauvreté progresse en France² et les associations caritatives ont, à plusieurs reprises, alerté le gouvernement. Le basculement dans le chômage de plusieurs centaines de milliers de personnes va aggraver la situation. Les

familles monoparentales en sont déjà les premières victimes³, essentiellement des femmes seules avec enfants. Et comme elles constituent 63 % des emplois de la fonction publique, elles seront les premières touchées par les coupes budgétaires.

La réforme de l'assurance chômage est toujours en suspens. Avec la réduction des dépenses, la volonté du patronat de faire main basse sur l'argent de nos cotisations qui financent l'assurance chômage, la situation ne peut que s'aggraver. Les projets de réformes mis de côté ces derniers mois auraient engendré la perte de plusieurs mois d'allocation pour près d'un million de chômeuses et chômeurs d'après la CGT⁴. A cela s'ajoute la réforme des retraites qui oblige à travailler plus longtemps alors que les travailleuses et travailleurs de plus de 60 ans ont déjà un taux d'emploi deux fois plus faible que le reste de la population⁵.

UNE ACCÉLÉRATION DE LA MAINMISE DU CAPITAL

L'ensemble des réformes de l'assurance chômage ou des retraites, les budgets de la Sécurité sociale fixés depuis 1996 par le Parlement et non plus par les « partenaires sociaux », le déremboursement des soins et médicaments, etc. tout cela conduit progressivement à basculer de l'argent « socialisé » vers le privé. Face à une protection sociale qui se réduit, ceux qui en ont les moyens payent des complémentaires santé et retraite, les plus pauvres et notamment les précaires ne bénéficiant plus que de la couverture strictement minimale vers laquelle s'achemine la Sécu. Le transfert d'argent public vers le privé c'est aussi les 260 milliards

d'aides aux entreprises accordées par l'État sans contreparties sur la période 2020-2022⁶.

Nous sommes dans une phase d'accélération de la crise capitaliste après une période de longue dépression⁷. L'exacerbation de la concurrence internationale, la réorganisation des équilibres impérialistes poussent les capitalistes européens (en France et en Allemagne⁸ en particulier) dans leurs retranchements et les obligent à prendre des mesures pour maintenir leurs taux de profit. Ils jouent sur deux tableaux : d'une part peser sur la main-d'œuvre en licenciant, en augmentant la productivité, en dégradant les salaires et les conditions de travail ; d'autre part en faisant basculer des secteurs non marchands dans la sphère du profit. Cette prise de profits supplémentaires se fait avec violence pour les classes populaires et la crise politique actuelle en est la transcription dans le cadre institutionnel.

VERS UNE SÉQUENCE DE LUTTES ET D'EXPLOSIONS SOCIALES ?

Ces dernières années nous avons connu des mobilisations importantes et des explosions sociales en marge du mouvement ouvrier traditionnel : Gilets jaunes, réforme des retraites, mouvement féministe, luttes écolo... Aucune de ces luttes n'a été en capacité d'inverser réellement le rapport de force, en bloquant l'économie. La classe laborieuse est morcelée du fait du fractionnement du travail (précarité, uberisation, télétravail, éclatement des grandes unités de production, sous-traitance...) et divisée par le poison du racisme dans un contexte de montée du Rassemblement national.

Même si la dernière mobilisation contre la réforme des retraites a donné lieu à un frémissement de re-syndicalisation, on est loin de ce qui serait nécessaire pour organiser les ripostes. Face aux plans de licenciements, il est dur de mobiliser des salarié-es épuisés physiquement et moralement par leurs conditions de travail. Cela permet aux patrons de s'en sortir à bon compte en lâchant des indemnités « supra-légales » qui deviennent l'unique enjeu des mobilisations. Avec peu de réelles batailles contre les fermetures, les licenciements, pour le maintien des tous les emplois.

Les problématiques écologiques liées aux industries concernées (chimie, automobile, métallurgie) sont un frein à la solidarisation des populations riveraines et d'une partie des militant-es. À l'heure de l'accélération du réchauffement climatique on ne peut défendre le maintien de l'industrie automobile. De même en Isère : alors que l'on sait que la plateforme chimique pollue la nappe phréatique depuis des dizaines d'années⁹, comment défendre son maintien ? La crise écologique nous oblige à poser avec davantage de force la question de l'utilité de ce qui est produit, des conséquences du maintien des sites de production mais aussi les impacts sociaux et écologiques de leur disparition ou de leur délocalisation. Difficile d'avoir des réponses qui ne soient pas purement théoriques lorsque le rapport de force est aussi dégradé et que nous n'avons pas la main sur les choix en termes de politique industrielle.

Faiblesse de l'organisation de la classe laborieuse, conditions de travail dégradées, problématiques écologiques... pèsent contre la possibilité d'une mobilisation face aux licenciements en particulier dans l'industrie. Pourtant, des salarié-es se battent dans leurs usines, leurs collectivités territoriales, leurs services publics. L'avenir des luttes n'est jamais écrit totalement à l'avance. L'injustice ressentie est un puissant moteur de révolte dont il est difficile de prédire sur quoi elle va se déclencher. Même si on sent bien que l'atmosphère sociale est explosive.

COMMENT AGIR DANS CETTE SÉQUENCE ?

Pour le NPA, toutes ces luttes sociales participent de la reconstruction de la conscience de classe. Les luttes

féministes ou contre le racisme aident à unifier notre classe. La question de l'heure est d'organiser, faire converger toutes ces luttes dans l'affrontement contre le gouvernement et le patronat.

La première action militante est de soutenir les luttes en cours : aider à leur auto-organisation, passer sur les piquets de grève, alimenter les caisses de grève, etc. Nos porte-paroles se déplacent pour rencontrer les grévistes et amener avec eux les médias pour donner de la visibilité aux luttes. C'est aussi l'occasion de raconter ce qu'on a vu ailleurs, de favoriser les contacts entre les différentes boîtes concernées. Ce n'est pas évident parce que tenir un piquet de grève, occuper son lieu de travail est déjà un effort considérable mais c'est absolument nécessaire pour sortir les conflits de l'isolement et du cas par cas. À l'échelle nationale, notre parti a été à l'initiative d'une réunion unitaire à laquelle ont participé une douzaine d'organisations politiques avec l'objectif de soutenir les salarié-es en lutte, de façon complémentaire à l'action des syndicats. Avec meetings, concerts de soutien, marches contre les licenciements... Des déclinaisons locales sont également en cours de construction en particulier dans les bassins directement concernés par des plans de licenciements.

Nous voulons aussi essayer de construire des perspectives politiques larges parce que si nous ne sommes pas présents sur le terrain social, c'est le Rassemblement national qui va se construire sur la base du désespoir et des politiques antisociales. Il y a donc un enjeu très important et une urgence à construire des perspectives politiques qui aident les mobilisations, qui redonnent de l'espoir dans un avenir meilleur pour notre camp social. Ce n'est pas facile car des divergences existent : certain-es défendent l'interdiction des licenciements, d'autres le droit de veto des travailleuses et des travailleurs, d'autres un moratoire. Sur les questions écologiques aussi il existe des différences en termes d'appréciation et



Manifestation intersyndicale contre la politique du gouvernement, Paris, 4 février 2021. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

de solutions : sur les productions inutiles ou dangereuses, les relations producteurs-usagers, les cadres de délibération et de décision. Dans un premier temps, il y a une convergence claire autour de la revendication de stopper les licenciements et de se donner du temps pour des reconversions lorsque cela est nécessaire.

Nous portons la nécessité d'interdire les licenciements, d'assurer la continuité des revenus des travailleuses et des travailleurs, de renforcer la protection sociale et de réduire massivement le temps de travail. Il faut produire moins et mieux, en travaillant moins : moins d'heures par semaine, moins de jours dans l'année, moins d'années dans la vie ! C'est urgent pour nos vies, pour la planète, pour que chacun-e puisse s'épanouir et vivre. Soyons clair : cela suppose de s'affronter aux patrons, au gouvernement, au pouvoir, de remettre en cause fondamentalement le fonctionnement du système capitaliste pour construire une autre société éco-socialiste. □

1) CGT, 286 PSE : près de 300 000 emplois menacés ou supprimés. *Site cgt.fr*, 27 novembre 2024.

2) Observatoire des inégalités, Comment évolue la pauvreté en France ? *Site inegalite.fr*, 17 juillet 2024.

3) INSEE, L'essentiel sur... la pauvreté. *Site insee.fr*, 17 octobre 2024

4) CGT, Assurance chômage : la poursuite du saccage après la réforme des retraites. *Site cgt.fr*, 12 novembre 2024

5) DARES, Les seniors sur le marché du travail en 2023. *Site dares.travail-emploi.gouv.fr*, 11 septembre 2024.

6) *Cour des comptes*, Garantir l'efficacité des aides de l'État aux entreprises pour faire face aux crises. *Contribution à la revue des dépenses publiques*, juillet 2023.

7) Michael Roberts, La persistance de la longue dépression du capitalisme mondial. *Inprecor* n°722-723, juillet-août 2024.

8) NPA *Auto-critique*, Le plan Volkswagen : plusieurs usines fermées et des dizaines de milliers de suppressions d'emplois. *Site npa-auto-critique.org*, 29 octobre 2024.

9) Grenoble je ne boirai plus de ton eau. *Le Postillon* n°68, printemps 2023.

Un nouveau cours pour gagner contre les fermetures d'usine et les suppressions d'emploi

PAR JEAN-CLAUDE LAUMONIER

En cet automne 2024, la vague de licenciements et de fermetures d'usines s'étend à la plupart des branches industrielles et concerne de nombreux pays européens, dont celui aux capacités de production industrielles les plus importantes, l'Allemagne.

En France, en particulier, c'est une tendance de long terme. Depuis 1970, la part de l'industrie manufacturière dans l'économie a baissé de presque moitié, passant de 22 % en 1970 à 12 % en 2023. Ce niveau distingue la France des autres pays capitalistes européens. À unités prises en compte comparables, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée des pays de l'Union européenne en 2020 était de 22 % en Allemagne, de 16 % en Italie, et de 23 % en Tchéquie, la part plus élevée en Europe¹. Ce n'est donc pas la simple application des politiques néo-libérales devenues dominantes dans tous les pays capitalistes, mais aussi la conséquence de choix politiques tenant à l'histoire du capitalisme et au rapport de forces entre les classes. Le dérisoire des appels à la réindustrialisation de Macron est manifeste devant l'ampleur des fermetures d'usines et de suppressions d'emplois qui se multiplient depuis le début de l'année 2024. La crise, aujourd'hui exacerbée en France, remonte à loin.

LA RÉVOLUTION INCESSANTE DES MOYENS DE PRODUCTION

Cette baisse globale de l'industrie manufacturière se combine avec des changements importants dans l'organisation de la force de travail et le contenu des filières concourant aux activités de production. Rien de nouveau : cette « révolution » incessante des techniques de production a été décrite par Marx il y a près de deux

siècles. Et chaque changement brise les collectifs de travail organisés entre salariés exploités pour résister et gagner quelques interstices de temps libre.

Aujourd'hui en France, ce déclin s'accompagne de la montée des activités de transport et logistiques. La filière logistique compte environ 2 millions d'emplois en France, soit 4 fois plus que la filière automobile. C'est surtout la principale filière dont l'emploi ouvrier augmente depuis les 20 dernières années. « La logistique s'affirme donc comme l'un des principaux secteurs d'emplois ouvriers dans le capitalisme contemporain. »² Alors que le mouvement ouvrier et syndical s'est construit autour de l'identité des ouvrières et ouvriers comme productrices et producteurs, déqualifiés et dépossédés du produit de leur travail par la domination du capital, le bouleversement en cours est donc d'importance.

Cette baisse de la production se manifeste particulièrement dans la filière automobile où la production y a été divisée par presque trois en 20 ans. Les deux firmes historiques Renault et PSA devenu Stellantis ont perdu la moitié de leurs effectifs, leur total passant de 200 000 à 100 000, une coupe du même ordre s'observant chez les équipementiers.

Les chaînes de production et de valeur insèrent de façon croissante les usines dans des réseaux d'échanges de pièces en flux tendu. Seules trois usines automobiles dépassent en France les 5 000 salariés : les usines Stellantis de

Montbéliard et de Mulhouse, l'usine Toyota d'Onnaing. Ce n'est pas une loi générale s'appliquant à toute l'industrie européenne, Wolfsburg, le site historique de Volkswagen en Allemagne occupe 60 000 salariés.

DES RÉSISTANCES CONTINUES

De nombreuses luttes et résistances ont jalonné la disparition de nombreux sites industriels, témoins les longues grèves dans les usines PSA d'Aulnay et de Ford à Blanquefort près de Bordeaux. De nombreuses pages « héroïques » du mouvement ouvrier se sont déroulées chez les équipementiers — la dernière usine sous-traitante automobile de tout le département de la Seine-Saint-Denis, MA France, est ainsi occupée depuis le mois de mai 2024, juste avant l'explosion des fermetures d'usines de cet été 2024.

La plupart des luttes sont restées isolées à leur seules frontières et le chemin du tous ensemble n'a pas été trouvé en soutien à leur résistance. Force est de constater que les fédérations syndicales de la métallurgie n'ont ni voulu ni réussi à élargir soutien et mobilisation. Les seules exceptions marquantes tiennent aux luttes locales ou régionales autour d'une usine importante pour son bassin d'emploi environnant. Ainsi les mobilisations autour de la fonderie de la SAM en Aveyron ont pu, en 3 ans de luttes, réunir une dizaine de rassemblements de 5 000 et 10 000 personnes, car c'était dans un bassin industriel, celui de Decazeville, encore marqué par les grandes grèves

d'un bassin houiller aujourd'hui fermé. Les repreneurs introuvables

Dans le cas des petites entreprises sous-traitantes, gouvernement, autorités régionales et donneurs d'ordre se défaussent sur les « tribunaux de commerce » pour rechercher des repreneurs et arbitrer entre leurs plans de reprise. Ces tribunaux de commerce constituent un archaïsme dont la création remonte au 16^e siècle. Quelques personnages élus dans des conditions peu transparentes par les seuls chefs d'entreprise président à de véritables nids à corruption. C'est ce type d'instances qui décide, sans contrôle, du sort de l'emploi des salariés dans des milliers d'entreprises. Ces tribunaux de commerce n'ont d'autre horizon que la préservation du droit de propriété, et ne trouvent quasiment jamais de repreneurs qui maintiendrait l'emploi et la vie de l'usine après la reprise.

Halte à l'activité de ces tribunaux de commerce et de ces vrais chasseurs de primes. Le minimum serait l'exigence d'une mise sous séquestre immédiate de tous les avoirs de ces patrons faillis ou en fuite, la mise en place d'un prélèvement sur les dividendes pour abonder des fonds de reprise collectifs de ces entreprises sous le contrôle de leurs salariés. Oui, pas de solution sans empiéter sur la toute-puissance du capital !

LA FIN DU TOUT AUTOMOBILE

La baisse de l'activité de la production d'automobiles n'est pas près de s'arrêter en Europe et notamment en France. Le relais de croissance que devait fournir la voiture électrique connaît des ratés. Les limites à l'usage de la voiture individuelle croissent dans toutes les métropoles européennes. La fin d'un tout automobile est d'ores et déjà acté, pas nécessairement la pollution qu'il engendre car les voitures en circulation, de plus en plus anciennes faute de pouvoir être remplacées sont d'un usage contraint en raison des manques de transport collectif dans les périphéries urbaines et les zones rurales.

La famille des héritiers Peugeot prépare à sa manière ce changement : son holding financier, « Peugeot Invest » n'a que la moitié de son capital investi dans Stellantis, l'autre moitié l'étant dans d'autres secteurs de l'économie dont l'aéronautique et la fabrication

de matériel médical. Elle organise une partie de sa reconversion financière hors automobile, laissant ainsi à l'abandon des milliers de salariés.

Des composantes du mouvement syndical sont bien sûres prêtes à continuer d'accompagner cette baisse programmée de la production d'automobiles telles que gouvernement et patronat l'organisent. Pendant longtemps la confédération CGT et sa fédération de la métallurgie ont revendiqué plus de voitures. Ce temps se termine et la confédération a, par exemple, participé à des études s'affranchissant du tout automobile, mais restant pour le moment confinées dans les instances nationales sans guère de retombées sur le terrain des équipes militantes.

QUI DÉCIDE QUOI PRODUIRE

Face à la vague actuelle de fermetures d'usines, pas touche à l'emploi est la première réponse non négociable. Dans le climat d'incertitudes et de craintes créées par les restructurations actuelles, « un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras » d'où l'espoir d'une protection à continuer à produire la même chose. Mais alors que ceux et celles qui produisent sont dépossédés de leur travail, comme noté depuis le début du mouvement ouvrier, l'attachement des salariés à une « bagnole » hors de portée d'achat du plus grand nombre se fissure, est une illusion entretenue par les tenants habituels de la reproduction de l'ordre existant.

Face à la baisse de la production de voitures, la question est bien celle de « qui décide quoi produire ». L'industrie manufacturière, telle que le mode de production capitaliste la façonne, est aujourd'hui déphasée d'avec les besoins de la population. L'industrie textile a été restructurée sous la

houlette d'un Bernard Arnault réservant les ateliers d'ici pour la haute couture et amenant la population à se couvrir de vêtements fabriqués aux quatre coins de la planète, Sanofi a abandonné la fabrication de plusieurs médicaments pourtant essentiels pendant la pandémie du Covid. C'est tout un appareil de production à socialiser et réorganiser en partant des besoins de la population et de ceux et celles qui travaillent.

Usines, entrepôts et filières qui composent l'industrie manufacturière d'aujourd'hui ne sont bien sûr pas réutilisables « clés en main » pour fabriquer les biens utiles et durables pour la population. Cela n'est pas envisageable sans une réduction massive du temps de travail, et une socialisation des outils de production contrôlée par toutes et tous, à commencer par l'expropriation des grands groupes qui régissent aujourd'hui l'économie.

Selon les rapports de force construits, des victoires partielles sont envisageables entraînant des remises en production non pénalisantes pour le climat et la santé de ceux et celles qui y travaillent. Face aux méga firmes automobiles et équipementiers, ce sera probablement la combinaison d'un mouvement d'en bas, l'ampleur des luttes et des soutiens, et d'en haut en termes politiques. Affirmer ces perspectives et agir pour que le mouvement social s'en empare et en construise le contenu doit servir à la réussite des luttes d'aujourd'hui contre les licenciements et les fermetures d'usines. □

1) Sylvain Larrieu, Quel est vraiment le poids de l'industrie en France et en Allemagne? Site : blog.insee.fr, 12 juillet 2024.

2) Nicolas Raimbault, Les ouvriers de la logistique, un enjeu stratégique pour le syndicalisme. *Contretemps Web*, 20 juin 2022.



Manifestation des travailleurs de la fonction publique, Paris, 5 décembre 2024.
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Retour sur l'élection américaine : le consensus oligarchique et ses contradictions

PAR THIERRY LABICA

Il serait facile d'analyser la victoire de Trump comme le résultat d'une lente et inévitable progression des idées ultra-réactionnaires et fascisantes parmi les électrices et électeurs étatsunien-nes. Il faut aussi analyser la défaite de Harris, qui résulte en dernière instance de la peur de mener une campagne en défense des travailleuses et travailleurs.

Donald Trump vient d'être élu avec un soutien renforcé dans tous les secteurs par rapport à sa première élection en 2016. Il est pourtant celui qui a présidé à la gestion meurtrière de la pandémie du Covid. Qu'on s'en souvienne : il a fomenté l'émeute du 6 janvier 2021 contre le Capitole ; il a été reconnu coupable (par un jury unanime) de trente-quatre chefs d'accusation de falsification comptable dans une affaire de paiement dissimulé ; il a été condamné pour violences sexuelles (en 1996) et pour diffamation de sa victime à laquelle il a dû verser la somme de 5 millions de dollars (en 2023) ; il a dû rembourser 25 millions de dollars aux étudiant-es piégé-es dans l'escroquerie de la « *Trump University* » ; il a diverti son auditoire lors de ses meetings en simulant une fellation avec son micro ou par des commentaires explicites sur les parties génitales d'une star américaine du golf ; et enfin, il a répandu les rumeurs racistes les plus étranges sur les immigrés haïtiens qui mangeraient les animaux domestiques à Springfield dans l'Ohio.

Trump a déjà décidé de s'entourer, une fois élu, d'une galerie de personnages tous plus enchanteurs les uns que les autres : au ministère de l'énergie, un patron de l'industrie fossile (Chris Wright) comptant parmi les opposants les plus déterminés à la lutte contre le changement climatique ; un agresseur

sexuel (Pete Hegseth) à la défense ; un autre (Matt Gaetz) visé par une enquête pour rapports sexuels avec une prostituée mineure, usage de stupéfiants et détournement de fonds de campagne¹ ; à la santé, un conspirationniste anti-vaccins déclaré (Robert F. Kennedy) aux « convictions » fluctuantes sur le droit à l'avortement.

Soulignons le choix d'Elon Musk et de Vivek Ramaswamy (milliardaire de la biotech), pour diriger un nouveau « *ministère de l'efficacité gouvernementale* ». Musk a d'ores et déjà annoncé son projet de réduire d'au moins un tiers (2 mille milliards de dollars) les dépenses du budget fédéral américain. Or le renvoi de l'intégralité des employé-es de l'État fédéral (15 % du budget) ne permettrait même pas de s'approcher d'un tel objectif. Pour y arriver, il faudra en finir avec la Sécurité sociale (dont l'*ObamaCare*) et l'assurance chômage.

AMBIVALENCE ET CONTRADICTIONS DU RÉSULTAT

Cependant, la poussée du vote populaire en faveur de Donald Trump n'est pas elle-même à l'image d'une adhésion forte au personnage. Une majorité de l'opinion publique américaine se déclare en faveur d'un moindre rôle de l'argent dans la politique (62 %) ; en faveur de la réduction des coûts de santé et de l'amélioration du système éducation (60 %) ; et si les positions

anti-immigration ont eu un écho important au cours de la campagne, il demeure que 56 % des américains (contre 40 %) se disent favorables à une facilitation de l'accès à l'immigration légale des immigrés sans papiers aux États-Unis².

En 2022, selon le *Pew Research Centre*, 71 % des enquêtés estimaient que les grandes entreprises avaient « un effet négatif » sur la vie du pays, et 56 % jugeaient négativement les banques et autres institutions financières³. Si les chiffres varient d'une enquête à l'autre⁴, la généralisation de la défiance, voire, de l'hostilité, à l'égard des puissances du capitalisme américains paraît faire l'objet d'un constat largement partagé.

Ceci explique, en partie au moins, certaines ambivalences de ce scrutin. Dans plusieurs États, le vote en faveur de Trump s'est accompagné d'options en décalage avec son orientation ultra-réactionnaire. Sur les dix États où la question du droit à l'avortement (pour le rétablir ou en allonger la période d'accès) figurait sur le bulletin de vote, sept ont voté pour la protection de l'avortement tout en donnant une majorité pour Trump. Dans le Missouri, 58,7 % des électrices et électeurs ont voté Trump et, sur le même bulletin de vote, iels ont votés à 51,6 % pour les amendements pour mettre fin à l'interdiction de l'avortement dans la Constitution de l'État et à

57,6 % pour l'augmentation du salaire minimum et l'extension de l'accès au congé maladie⁵. Même chose en Arizona. En Floride⁶, le vote en faveur de l'allongement de la période d'accès à l'avortement a été majoritaire à 57,2 %, frôlant le seuil de 60 % nécessaire à l'adoption d'un amendement à la Constitution locale.

Nombre d'États ont placé Trump en tête tout en choisissant des candidat-es démocrates (Sénat ou Congrès) au niveau local. De ce point de vue, la réélection d'Alexandra Ocasio Cortez dans le 14^e district de New York est emblématique : la candidate clairement identifiée à gauche a été réélue avec 68,9 %, mais par un électorat qui, pour une part, a nettement renforcé le vote (+10 points, mais encore minoritaire dans cet État) pour Trump à la présidence. Cette situation s'est déclinée de diverses manières dans le Michigan, le Wisconsin, le Nevada, ou en Caroline du Nord. Rien d'inédit, certes, mais il y a là de quoi nuancer un peu la vision simpliste d'une Amérique politiquement polarisée comme jamais auparavant.

DÉFAITE D'UNE CAMPAGNE DROITIÈRE

En 2020, Biden réunissait 81 millions d'électeurs, contre 74 millions pour Trump. Quatre ans plus tard, Trump a convaincu 77 millions d'électeurs, contre 75 millions pour Harris. Si le candidat républicain progresse, ce sont surtout les Démocrates qui reculent... Mais la défaite démocrate semble avoir entraîné une épidémie d'examen de conscience, dont le plus raciste est de faire peser l'échec sur les arabes américains du Michigan, qui ont renoncé à leur « allégeance historique » sur l'autel de la politique extérieure américaine et du génocide en Palestine⁷.

La défaite Démocrate est avant tout la défaite d'une campagne menée à droite, en comptant un électorat présumé captif. Remarquons d'abord la manière dont Harris aura réduit son message programmatique à la thématique du danger pour la démocratie représentée par le fasciste Trump et à la question des droits reproductifs. Le problème ici tient au fait que, d'une part, Trump a lui aussi fait campagne sur la question de la sauvegarde de la démocratie américaine (sans renoncer à l'accusation de « l'élection volée » en 2020) et que, d'autre part, nombre d'électorats et d'électeurs avaient la



Entretien de Kamala Harris par Mark Cuban, le 24 octobre 2024 © Kamala Harris for President

possibilité de rétablir ou de renforcer le droit à l'avortement à l'échelle de leur propre État. Le racisme et le machisme ont également joué en défaveur de la candidate noire à ce poste.

Il n'en reste pas moins que, dans sa campagne, Harris s'est appliquée à envoyer des signaux à l'électorat de droite susceptible de ne pas vouloir d'un retour de Trump au pouvoir, en s'affichant aux côtés de Liz Cheney et de son père, Dick Cheney, vice-président de George Bush Jr. de 2001 à 2009 et figure centrale du néo-conservatisme américain fanatiquement va-t-en-guerre au début du 21^e siècle. Harris a tourné le dos à tout ce qui avait assuré la popularité des candidatures de Bernie Sanders lors des primaires de 2016 et 2020, et dont Biden avait su tirer parti. Les Démocrates se sont concentrés sur les indicateurs macro-économiques⁸ (recul du taux de chômage ; croissance du PIB ; contrôle de l'inflation), sans tenir compte de la réalité de millions d'Étatsuniens et avoir un discours même vaguement social-démocrate : thématiques ouvrières et salariales étaient presque inexistantes dans cette campagne⁹ et pour ne rien dire d'une quelconque coloration ouvrière dans la composition sociale des candidatures démocrates à l'échelle du pays. Et où étaient passées les questions de la pauvreté, ou du dérèglement climatique ?

CONSENSUS POUR UN RÉGIME D'OLIGARCHIE REPRÉSENTATIVE

La campagne démocrate, après s'être engagée sur la dénonciation de l'acaparement oligarchique, servi par Trump, est vite revenue à la raison : le parti démocrate devait être lui aussi le parti non seulement des dirigeants de grandes entreprises

(88 lui ont exprimé leur soutien en septembre), mais des milliardaires érigés en dignes représentants de la réussite entrepreneuriale et accessoirement donateurs d'une campagne dont le coût cumulé s'est élevé à seize milliards de dollars. À la tribune de la Convention démocrate au mois d'août 2024 et dans l'entourage de campagne immédiat de Harris, les milliardaires JB Pritzker, Mark Cuban, Reid Hoffman et d'autres sont venus mettre au cœur de la campagne démocrate tout ce qu'une majorité de l'opinion publique américaine rejette : pouvoir des grandes entreprises, concentration sans précédent de la richesse, emprise de l'argent sur la politique.

Cuban et d'autres, ont en outre réclamé qu'en contrepartie de leur soutien, Harris s'engage à se débarrasser de Lina Khan, la présidente de la commission fédérale du commerce (FTC). Cette dernière a réussi, par exemple, à faire interdire les « clauses de non-concurrence » (*non-compete agreements*) qui permettent à un employeur d'interdire à un salarié, pendant une période déterminée, d'aller travailler pour une entreprise concurrente. La gauche démocrate s'est immédiatement insurgée contre ce chantage grand-patronal. En septembre, A. O. Cortez a menacé : « *Que ce soit bien clair, dès lors que les milliardaires font du pied au tandem [Harris-Walz] : au premier qui approche de Lina Khan, ce sera la baston générale [there will be an out and out brawl]. Et c'est une promesse. Elle est la preuve que ce gouvernement se bat pour le monde du*

travail ». Pour Sanders, « Lina Khan est la meilleure présidente de la FTC de l'histoire moderne. En s'attaquant à la rapacité des grandes entreprises et aux monopoles illégaux, Lina fait un travail exceptionnel en empêchant les géants du business d'arnaquer les consommateurs et d'exploiter les travailleurs ».¹⁰

Mépris à l'égard des aspirations et colères populaires face au pouvoir démesuré des mastodontes du capitalisme américain ; mépris pour l'électorat populaire traditionnellement pro-démocrate présumé captif, condamné à la loyauté, et que l'on a donc cru pouvoir tranquillement ignorer ; mépris pour toute la jeunesse (et au-delà) pro-démocrate qui a passé l'année à manifester contre la complicité américaine dans le génocide perpétré par Israël en Palestine ; mise à distance de principales figures de la gauche démocrate dont l'énormité des scores fait peut-être comprendre ce qu'il aurait fallu défendre dans cette campagne – peut-être et un peu tard. Sans aller chercher les résultats de Tlaib, Omar ou Sanders, le seul fait que dans plusieurs États (Montana, Ohio, Pennsylvanie), les candidat-es démocrates locales (pour le Sénat, le Congrès, un poste de gouverneur) aient recueilli plus de voix qu'Harris elle-même résume sans doute assez bien les choses.

TRUMP, LA PANDÉMIE ET L'IRONIE DE L'HISTOIRE

Mais au-delà de ces manœuvres, reste aussi et surtout, comme l'expliquait Ben Davis dans le *Guardian*, ce fait bien réel : les mesures anti-Covid de la fin du mandat de Trump, en contrepoint de la gestion gouvernementale catastrophique de cette crise, aboutirent à la mise en place d'une forme « d'État providence » dont les Étatsunien-nes n'avaient pour la plupart jamais fait l'expérience. D'où, pour 73 % de l'opinion, la priorité accordée à « l'économie ». Cette analyse mérite d'être citée longuement. « L'extension massive, écrit Davis, presque du jour au lendemain du filet de Sécurité sociale et son repli rapide, presque du jour au lendemain, représentent, en termes matériels, les plus grands changements de politique de l'histoire américaine.



Poutine remet à Trump le ballon officiel de la Coupe du Monde de la FIFA, 16 juillet 2018 © Kremlin.ru/ CCP 4.0

Pendant une courte période, et pour la première fois dans l'histoire, les Étatsunien-nes disposaient d'un véritable filet de sécurité : de solides protections pour les travailleurs et les locataires, des allocations chômage extrêmement généreuses, un contrôle des loyers et des transferts directs de liquide de la part du gouvernement américain. En dépit de toutes les souffrances induites par le Covid, entre la fin 2020 et le début de l'année 2021, les Étatsunien-nes firent brièvement l'expérience de la liberté propre à la social-démocratie. Ils et elles avaient assez d'argent liquide pour prévoir sur le long-terme et prendre des décisions en fonction de leurs propres souhaits et non simplement pour survivre. [...] À la fin du mandat de Trump, le niveau de vie américain et le degré de sécurité économique et de liberté étaient meilleurs qu'à son début et, avec la perte de cet État social élargi, la situation était pire au terme du mandat de Biden en dépit des succès réels de ses réformes pour les travailleurs et les organisations syndicales. Voilà pourquoi les électrices et les électeurs voient dans Trump quelqu'un de plus à même de veiller sur l'économie ».¹¹

C'est donc le même Trump qui s'appête à lancer une phase de violence sociale dont l'ampleur a bien des chances de s'avérer inédite. Les grands patrons Étatsuniens ont absolument besoin de s'accaparer les dépenses sociales publiques pour maintenir leurs profits et leur place économique dans le monde. C'est également ce qui se joue en France

où divers dirigeants politique, tels que Kasbarian ou Péresse, expriment maintenant leur enthousiasme pour la nomination de Musk et son projet liquidateur. Le gouvernement français va changer, mais ce fantasme de destruction demeure. □

1) Gaetz a finalement démissionné de son siège au Congrès, mi-novembre.

2) Anna Jackson, State of the Union 2024: Where Americans stand on the economy, immigration and other key issues. Pew research center, 7 mars 2024. Amina Dunn et Andy Cerda, Anti-corporate sentiment in U.S. is now widespread in both parties. Pew research center 17 novembre 2024.

3) Paul Wiseman et Hannah Fingerhut, Americans' faith in banks low after failures: AP-NORC poll. AP, 22 mars 2023.

4) Lire les résultats du sondage Confiance in institution, sur le site : news.gallup.com et Beth Kowitz, How Americans' Trust in Big Business Went From Bad to Worse. Site bloomberg.com, 25 septembre 2024.

5) Pour le Missouri, outre les nombreux choix de candidat-es pour les échelons nationaux et de l'État, environ trente-cinq propositions supplémentaires concernant l'État du Missouri étaient soumises au vote.

6) Amy O'Kruk, Annette Choi, Lauren Mascarenhas, Kaanita Iyer and Piper Hudspeth Blackburn, 7 states vote to protect abortion rights, while efforts to expand access in Florida, Nebraska and South Dakota fail. Site CNN.com, 6 novembre 2024.

7) Raja Abdulhaq, Instead of looking inwards, white liberals are blaming Arab Americans for Trump's victory. Middle East Eye, 7 novembre 2024.

8) Laurence Nardon et Abigail Labreck, Le programme économique de Kamala Harris. Briefing de l'IFRI, 7 octobre 2024.

9) Jared Abbott Fred DeVeaux, Democrats Aren't Campaigning to Win the Working Class. Jacobin, 22 avril 2024.

10) Julia Shapero, Ocasio-Cortez promises 'brawl' if 'billionaires' force out Lina Khan. The Hill, 10 septembre 2024.

11) Ben Davis, None of the conventional explanations for Trump's victory stand up to scrutiny. The Guardian, 9 novembre 2024. Je remercie Vasant Kaiwar d'avoir attiré mon attention sur ce texte.

Face à l'austérité libérale : défendre la « sécu »

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA COMMISSION NATIONALE SANTÉ SÉCU SOCIAL

C'est sur le vote du projet de loi de financement de la Sécurité sociale qu'est tombé le gouvernement Barnier, et qu'a échoué l'adoption d'un plan d'austérité de 60 milliards d'euros qu'il voulait imposer. Confronté au rejet massif de ce plan, le Rassemblement national n'a pu maintenir jusqu'au bout sa volonté de ne pas faire chuter le gouvernement et de se présenter en candidat à la mise en œuvre des politiques libérales les plus brutales.

Le débat parlementaire sur le budget de l'État (PLF) et sur celui de la Sécurité sociale (PLFSS) a été particulièrement éclairant. Il a d'abord montré la détermination de la Macronie, désavouée dans les urnes, à continuer par tous les moyens une politique dont l'échec est visible aux yeux de toutes et tous.

La pluie de cadeaux faits aux plus riches et aux entreprises pour leur rendre la France « attractive », et augmenter leurs profits, aboutit à un double désastre. Les finances publiques et la protection sociale sont exsangues, privées de ressources, au nom de la « baisse du coût du travail », ce qui n'empêche pas la vague de suppressions d'emplois, de fermetures d'entreprises et de délocalisations qui déferle sur le pays. Les patrons ont empêché les aides de l'État et des collectivités et les exonérations de cotisations, sans que rien ne les empêche aujourd'hui de jeter au chômage des milliers de leurs salarié-es.

MACRON NE CHANGE PAS SA POLITIQUE

Désavouée dans les urnes, la Macronie n'entendait pas pour autant changer de politique, mais, alliée à la droite, elle aussi grande perdante des élections, elle voulait persévérer dans la même voie, tout en faisant payer la crise aux classes populaires. C'était le sens du plan Barnier.

Quant au Rassemblement national, dans l'espoir d'un accès prochain au pouvoir, il souhaitait se débarrasser de sa démagogie « anti-système »,

pour se présenter comme un parti capable de gérer loyalement les intérêts du Capital. Ses hésitations à faire tomber le gouvernement Barnier en témoignent, tout comme les votes des députés RN contre tout ce qui pourrait taxer le Capital, ou exonérer les patrons de cotisations sociales.

« L'assistantat » aux plus riches, pour leur permettre de faire toujours plus de profits est le point commun qui unit Macron, la droite et l'extrême droite. Il passe par la réduction de la dépense publique, servant à financer des services publics de qualité accessibles à tous (école, services publics territoriaux) et par la destruction d'une Sécurité sociale permettant d'élever ses enfants, d'accéder à une retraite décente et aux meilleurs soins.

REVENIR SUR NOS FONDAMENTAUX

Le but de ce dossier est de rappeler les enjeux souvent obscurcis, y compris à gauche et dans le mouvement social que représente la Sécurité sociale. Défendre les principes de la « Sécu », comme institution indépendante appartenant aux salarié-es, est indispensable, quand la gauche de gouvernement, avec Mitterrand Jospin et Hollande a souvent été à l'initiative des contre réformes, quand Fabien Roussel oppose la « gauche des allocs » à la « gauche du travail », quand la direction de la CFDT défend le remplacement des cotisations sociales par la CSG et quand beaucoup à gauche oublie la différence entre cotisations sociales et impôts. C'est l'un des grands enjeux pour le Nouveau Front populaire.

En permettant, dans la société capitaliste aux salarié-es et aux classes populaires d'accéder à des droits fondamentaux, la « Sécu » est une conquête essentielle pour aujourd'hui. Mais elle préfigure aussi, par la répartition des richesses qu'elle organise, la société que nous voulons construire : une société où chacun-e pourra accéder aux richesses produites, non en fonction de ses revenus, mais de ses besoins.

Nous dédions ce dossier à la mémoire de notre camarade Bernard Hess, militant syndical et politique à la Sécurité sociale, animateur infatigable de notre commission, qui par ses écrits, les réunions qu'il animait sut transmettre avec conviction et humour, l'importance et l'urgence du combat pour la « Sécu ». □



Notre camarade Bernard Hess © NPA-A

La fabrique du déficit public

PAR SIMON PICOU

La loi de finances 2024, préparée par le gouvernement Borne en octobre 2023, prévoyait un déficit égal à 4,4 % du PIB. Le Premier ministre Barnier déclarait avoir « découvert » lors de sa prise de fonction qu'il s'élève finalement à 178,2 milliards d'euros, soit 6,1 % du PIB. Ce sont environ 50 milliards d'euros de plus que prévu, malgré l'annulation par décret de 10 milliards d'euros de crédits en février 2024, et de 5 milliards supplémentaires au travers de la loi de finances de fin de gestion, essentiellement dans la fonction publique d'État. Le gouvernement a-t-il laissé filer sciemment le déficit ?

L'ancien premier ministre Attal défend son bilan en invoquant des recettes fiscales très inférieures aux prévisions, ainsi que la hausse des dépenses des collectivités locales, avant de charger Barnier qui n'aurait pas pris des mesures suffisamment énergiques depuis sa prise de fonction. Le récent rapport de la mission d'information du Sénat sur le dérapage du déficit public, pilotée par un tandem LR-PS, présente des conclusions tout autres. Titré « *Une irresponsabilité budgétaire assumée, un Parlement ignoré* », il fustige les prévisions de croissance fantaisistes qui ont présidé à l'élaboration de la loi de finances et l'absence de mesures d'ajustement fin 2023 alors que le gouvernement

était déjà alerté par la direction générale des finances publiques. Le rapport pointe également le choix opéré par Macron de ne pas mettre en débat en cours d'année 2024 un projet de loi de finances rectificatif, qui aurait permis des annulations de crédit supérieures à celles prises par décret. Simultanément, des dépenses supplémentaires étaient décidées, notamment en réponse au mouvement des agriculteurs. Un « *double discours* » et des « *calculs à courte vue afin d'éviter de prendre des mesures difficiles à l'approche des élections européennes* », selon les sénateurs. En réaction Borne, Le Maire, Attal et Cazenave ont dénoncé « *un réquisitoire d'opposants politiques* ». Alors

qui dit vrai ? Sans doute un peu tout le monde. Pour les sénateurs LR, faire porter le chapeau aux précédents gouvernements était en effet un moyen de dédouaner Barnier des mesures d'austérité draconiennes que comporte le budget 2025, qu'ils étaient censés soutenir. Mais l'essentiel n'est pas là.

En se focalisant sur la courte période 2023-2024, sénateurs et journalistes perdent de vue ou occultent consciemment le tableau général : l'État renonce de manière répétée à des recettes fiscales assises sur le capital et ses détenteurs, et transfère directement aux capitalistes des masses croissantes d'argent public. Ces décisions génèrent du déficit et de la dette publique, invoqués ensuite pour justifier des politiques d'austérité, qu'elles prennent la forme de coupes dans le financement des services utiles à la population ou d'augmentation d'impôts sur la consommation. On retrouve là d'une certaine façon le mécanisme mis en évidence par Marx dans sa genèse du capital industriel.¹

BIS REPETITA

La France a déjà connu une séquence similaire, sous la présidence de Sarkozy. Arrivé au pouvoir en 2007, ce dernier prend au travers de la loi TEPA des mesures fiscales d'un coût de 9 milliards d'euros : suppression des droits de succession pour 95 % des héritages directs et exonérations fortes pour les dons aux enfants et petits-enfants, exonérations de cotisations sociales



Manifestation des travailleurs de la fonction publique Paris le 5 décembre 2024. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

et d'impôt sur le revenu pour les heures supplémentaires, élargissement du « bouclier fiscal » pour plafonner l'imposition totale à 50 % des revenus etc. Conjuguées à la crise de 2008, mais surtout aux mesures fiscales antérieures favorables aux plus riches², ces décisions provoquent une explosion du déficit public (qui représentait 2,3 % du PIB en 2006, contre 7,5 en 2009 et 7,1 en 2010). La facture sera présentée aux travailleuses et travailleurs : gel de la valeur du point d'indice dans la fonction publique et limitation drastique des dépenses de l'État sur plusieurs années au travers de la nouvelle loi de programmation des finances publiques, contre-réforme des retraites, hausses de la TVA et de la CSG dont l'entrée en vigueur est opportunément programmée... après l'élection présidentielle de 2012. Hollande n'a pas été en reste dans les mesures en faveur du capital, avec notamment la création du CICE et le « pacte de responsabilité », mais c'est Macron qui va véritablement initier une nouvelle boucle « abandon de recettes fiscales – déficit – austérité ». Dès 2017, il amorce une baisse du taux nominal de l'impôt sur les sociétés, de 33,3 % jusqu'à 25 % en 2022. Le CICE est pérennisé sous la forme de baisses de cotisations sociales, tandis que les impôts dits « de production » (cotisation sur la valeur ajoutée et cotisation foncière des entreprises) sont rabotés. Les mesures fiscales macronistes en direction des « ménages », comme la suppression de la taxe d'habitation et la baisse de l'impôt sur le revenu, ont profité aux plus aisés d'entre eux. Cerise sur le gâteau, l'impôt sur la fortune est supprimé. Les baisses d'impôts accordées au capital et à ses détenteurs sont en partie répercutées sur l'ensemble de la population, via l'augmentation d'impôts non progressifs et de taxes sur la consommation, parfois au prétexte de la lutte contre le changement climatique. On se souvient notamment de la composante carbone de la taxe intérieure de consommation des produits énergétiques, dont le relèvement a déclenché le mouvement des Gilets jaunes³. Couplées au « quoi qu'il en coûte » de la période Covid, dont les mesures ont été elles aussi très généreuses pour le patronat, ces décisions ont provoqué la situation budgétaire que prétendait découvrir le gouvernement Barnier.



Michel Barnier à l'Assemblée nationale, le 15 octobre 2024.
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

BRISER LE CYCLE

Le déficit vient donc de loin. Il est fabriqué pour placer le capital sous perfusion d'argent public, faute d'une dynamique intrinsèque d'accumulation. En 2019, avant même la crise sanitaire, les aides publiques aux entreprises s'élevaient à 157 milliards d'euros⁴, cinq fois plus qu'à la fin des années 90. L'enjeu du budget 2025 est celui de la poursuite, avec un nouveau tour de vis dont l'ordre de grandeur correspond aux plans imposés à l'Italie et l'État espagnol au début des années 2010, ou de l'arrêt de cette spirale.

L'idée selon laquelle la dette publique serait « insoutenable », « un fardeau pour les générations futures » etc. est un poncif que répètent en bouclent les économistes dominants⁵ pour justifier les politiques d'austérité à venir. Le dogme néolibéral de l'équilibre budgétaire, inscrit dans les traités européens, remplit la même fonction. Ces raisonnements ne sont évidemment pas les nôtres, mais nous voulons en finir avec la dette, produit du transfert illégitime d'argent public aux intérêts privés et mécanisme de soumission volontaire de l'État au capital financier. Bien des possibilités existent pour la neutraliser ou la répudier⁶ et mettre en place d'autres circuits de financement des investissements publics indispensables pour répondre aux besoins sociaux et éviter la catastrophe climatique. Le mouvement qui débute contre l'austérité budgétaire devra reprendre ces discussions pour proposer une alternative aux pseudo-solutions racistes agitées par le RN. □

1) « Comme la dette publique est assise sur le revenu public, qui en doit payer les redevances annuelles, le système moderne des impôts était le corollaire obligé des emprunts nationaux. Les emprunts, qui mettent les gouvernements à même de faire face aux dépenses extraordinaires sans que les contribuables s'en ressentent sur-le-champ, entraînent à leur suite un surcroît d'impôts; de l'autre côté, la surcharge d'impôts causée par l'accumulation des dettes successivement contractées contraint les gouvernements, en cas de nouvelles dépenses extraordinaires, d'avoir recours à de nouveaux emprunts. La fiscalité moderne, dont les impôts sur les objets de première nécessité et, partant, l'enchérissement de ceux-ci, formaient de prime abord le pivot, renferme donc en soi un germe de progression automatique. La surcharge des taxes n'en est pas un incident, mais le principe. Aussi en Hollande, où ce système a été d'abord inauguré, le grand patriote de Witt l'a-t-il exalté dans ses Maximes comme le plus propre à rendre le salarié soumis, frugal, industrieux, et... exténué de travail » Karl Marx, *Le Capital*, livre 1^{er}, chapitre 31.

2) Sous le quinquennat Chirac, l'impôt sur le revenu est abaissé en 2002 puis à l'approche des élections en 2007. Il ne représente alors plus que 2,3 % du PIB, l'un des plus faibles ratios parmi les pays industrialisés. C'est également Chirac qui instaure la première mouture du « bouclier fiscal ». Le « rapport sur la situation des finances publiques » du 20 mai 2010 signé par le directeur général de l'INSEE concluait « A titre d'illustration, en l'absence de baisse de prélèvements, la dette publique serait d'environ 20 points de PIB plus faible aujourd'hui qu'elle ne l'est, générant ainsi une économie annuelle de charges d'intérêt de 0,5 point de PIB ».

3) ATTAC et l'Observatoire de la Justice Fiscale, Macron, dépôt de bilan fiscal. Site : France.attac.org, 6 janvier 2022.

4) Aïmane Abdelsalam, Florian Botte, Laurent Cordonnier, Thomas Dallery, Vincent Duwicquet, Jordan Melmiès, Simon Nadel, Franck Van de Velde, Loïck Tange. Un capitalisme sous perfusion, CLERSE, Université de Lille, mai 2022.

5) Institut La Boétie, Point de conjoncture n°4, novembre 2024.

6) Une dette publique élevée peut être parfaitement soutenable, tout dépend des conditions auxquelles l'État emprunte et de qui la détient. La dette publique du Japon équivalait à 266 % de son PIB en 2023, contre 110 % environ en France.

7) Pour une présentation rapide, on peut se reporter à l'article de François Chesnais « Quelques pistes de réflexion sur la dette publique », 26 juin 2020. Notre préférence va bien sûr au scénario n°3 !

Un « pognon de dingues » : pourquoi le néolibéralisme veut la peau de la « Sécu »

PAR JEAN-CLAUDE LAUMONIER

La Sécurité sociale a pu voir le jour à la fin de la Seconde Guerre mondiale, grâce à une mobilisation sociale et un rapport de forces exceptionnels. La bourgeoisie, discréditée par la collaboration, dut alors beaucoup lâcher pour ne pas tout perdre. La « Sécu » prit ensuite son essor sous la pression des mobilisations sociales dans la période d'expansion économique continue qui a suivi (années 1950 et 1960). L'augmentation des taux de cotisation, l'accroissement du nombre de cotisant-es, a permis une progression continue de la couverture des assurés (retraites, famille, maladie, accidents de travail)

Aujourd'hui, après 50 ans de contre-réformes, les salariés ont perdu le contrôle sur la gestion de la Sécurité sociale. Elle se transforme en une administration dépendant de l'État. L'accès à des droits sociaux pour toutes et tous se transforme en une assistance minimum et insuffisante qui doit être complétée, selon les moyens de chacun-e par des assurances complémentaires privées. Afin d'éviter que la crise du Covid n'aboutisse à l'effondrement de l'économie, Macron a utilisé la Sécurité sociale comme arme « anti-crise », ce fut le « quoi qu'il en coûte ». Aujourd'hui, la facture n'est pas présentée à ceux qui ont accumulé les profits pendant cette période, mais aux salarié-es et aux assuré-es sociaux, sous forme d'une « dette » à rembourser.

Le gouvernement Barnier avec la complicité du Rassemblement national, devait permettre à Macron, désavoué dans les urnes, de continuer de faire payer la crise aux classes populaires. Leur projet commun est d'en finir avec le germe de socialisme dans la société capitaliste qu'est la Sécurité sociale. Pour le Nouveau Front Populaire l'alternative ne peut être qu'une rupture avec ces politiques qui furent aussi promues par la gauche social-libérale avec Mitterrand, Jospin et Hollande.

LA « SÉCU », CIBLE DE L'OFFENSIVE NÉOLIBÉRALE

Le retournement de la situation économique à la fin des années 1960, l'entrée dans une période longue de stagnation et de dépression économique a amené la bourgeoisie à prendre l'offensive pour restaurer ses profits. Pour y parvenir, utilisant la pression du chômage, les politiques d'austérité et de précarisation menées par tous les gouvernements ont eu pour but de « baisser le coût du travail », en d'autres termes de baisser les salaires, à commencer par leur partie socialisée, mise en commun dans les caisses de Sécurité sociale ou de l'assurance chômage¹.

Dans un article publié, en mai 1986, Ernest Mandel² analysait l'instauration d'une « société duale », dans laquelle un nombre croissant de salarié-es verrait ses droits sociaux se réduire jusqu'à être supprimés : « C'est un gigantesque recul historique sur une question clé : les salaires indirects (socialisés). Par une longue lutte historique, la classe ouvrière de l'Europe de l'Ouest, de l'Australie et du Canada (et dans une moindre mesure des USA et du Japon) avait arraché au capital ce ciment fondamental de la solidarité de classe, à savoir que les salaires ne doivent pas seulement couvrir les coûts de reproduction de la force de travail de ceux qui sont effectivement employés,

mais les coûts de reproduction du prolétariat dans sa totalité, pour le moins à l'échelle nationale, c'est-à-dire aussi l'entretien des chômeurs, des malades, des personnes âgées, des travailleurs et des travailleuses invalides et de leurs enfants, à un minimum vital supérieur au « seuil de pauvreté » officiellement reconnu ». Il synthétisait ainsi les objectifs des contre réformes : « à travers la pression en faveur de la société duale, du travail à temps partiel, du travail précaire, du travail au noir, le capital veut désormais réduire les salaires aux seuls salaires directs, qui déclineront ensuite inévitablement en fonction de la croissance massive de l'armée de réserve ». Quarante ans plus tard la lucidité de cette analyse est confirmée. Les résistances, pourtant fortes, n'ont pu s'opposer victorieusement à l'accumulation des contre-réformes des retraites, du système de santé, de l'assurance chômage³ et à la précarisation de l'emploi.

En France, l'offensive contre la Sécurité sociale a longtemps été menée de manière hypocrite, sous couvert de « défense de notre modèle social », menacé par le « déficit » (le célèbre « trou de la Sécu »). L'austérité était présentée comme le seul moyen de « sauver la Sécu ». Avec l'arrivée au pouvoir de Macron une nouvelle étape a été franchie : l'affirmation ouverte

que le « modèle social » lui-même doit être remis en cause. Selon l'expression du président il coûterait un « pognon de dingue »⁴, tout en étant inefficace.

Pour Bruno Le Maire⁵ « nous ne parviendrons pas à 5 % de chômage à modèle social constant ». La Sécurité sociale de 1945 doit être abandonnée : « Les salariés ne peuvent plus être les seuls financeurs du modèle social. La charge est trop lourde. Il faut trouver des voies complémentaires, plus justes et moins pénalisantes pour le travail et la production ». Contrairement à ce qu'affirme Le Maire, les seuls à être « pénalisés » par la « charge trop lourde » du financement de la Sécurité sociale, sont les patrons, contraints de réduire leurs marges pour verser des cotisations sociales. C'est bien à cela qu'il veut remédier. Les salariés sont au contraire les bénéficiaires de ces versements pour élever leurs enfants, se soigner, profiter de leur retraite, ou être indemnisés quand ils sont au chômage. Ils et elles ont tout à perdre à leur diminution.

LE CADRE EUROPÉEN : LA STRATÉGIE DES « TROIS PILIERS »

Alors qu'en Europe les systèmes de protection sociale étaient des systèmes très majoritairement publics, l'Union européenne a impulsé une stratégie de réduction de la dépense publique et de privatisation dite « des trois piliers ». Celle-ci consiste à transformer des couvertures sociales publiques ayant vocation à répondre aux besoins, en protections minimum et insuffisantes rendant indispensable, pour celles et ceux qui le peuvent, le recours à deux autres « piliers » : des assurances privées financées (partiellement) par les entreprises pour le second pilier et par les particulier-es pour le dernier. C'est ce modèle qui, en France, va inspirer, avec une grande continuité, les politiques sociales de tous les gouvernements de droite ou « de gauche » au gré des « alternances ».

« FISCALISER » ET « ÉTATISER » POUR PRIVATISER

Les contre-réformes utilisent deux leviers s'épaulant l'un l'autre la « fiscalisation » et « l'étatisation ». Le premier consiste à substituer aux cotisations sociales, des impôts et taxes qui ponctionnent avant tout le revenu des classes populaires. Le second vise à transformer la Sécurité



Manifestation en soutien du personnel soignant à Bordeaux, le 16 juin 2020. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

sociale, institution autonome, à l'origine gérée majoritairement par les représentant-es des assuré-es en un rouage de l'administration étatique.

LA FISCALISATION

C'est avec le gouvernement (PS) de Michel Rocard et la création de la CSG⁶ (contribution sociale généralisée) que la fiscalisation prend son essor. Les résultats sont spectaculaires. En 1980 la Sécurité sociale est financée à 96,9 % par des cotisations. En 2023⁷ la part de celles-ci n'est plus que de 56,4 % tandis que celle de la CSG, des impôts et taxes divers s'élève à 38,1 %. Le taux de CSG sur les salaires, initialement de 1,1 % est passé à 9,20 % aujourd'hui. Les retraité-es sont également mis à contribution.

Un basculement s'opère ainsi dans le financement de la Sécurité sociale. En 2023 la part des « ménages » s'est élevée à 45,6 % tandis que celle des employeurs (entreprises privées et administrations publiques) n'était plus que de 54,4 %⁸

Dans le même temps Rocard instaurait le RMI, devenu RSA. Une allocation de survie versée à l'origine par l'État, puis transférée aux départements. Son but : se substituer, en partie, à l'assurance chômage financée par les cotisations sociales. Une autre forme de la fiscalisation, plus pernicieuse encore, serait l'augmentation des taux de TVA, pour financer la protection sociale. La TVA dite « sociale » consiste à remplacer les cotisations « patronales » par l'impôt le plus injuste de tous, la TVA. Brièvement mise en place par Sarkozy, puis supprimée, elle est de nouveau un cheval de bataille du

MEDEF comme alternative aux très légères augmentations de cotisations du plan Barnier.

Dans le contexte de « maîtrise des dépenses » la fiscalisation n'a pas pour but d'apporter des ressources supplémentaires à la Sécurité sociale, mais de diminuer la part des cotisations des employeurs qui ont bénéficié d'exonérations de plus en plus massives.

Développés à l'occasion du passage aux 35 heures (loi Aubry) les allègements de cotisations patronales sur les salaires sont de 16 milliards en 2004. Ils atteignent 32,7 milliards avec le CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) de F. Hollande. Ils se sont envolés à l'ère Macron pour atteindre la somme astronomique de plus de 82 milliards en 2022⁹. En 20 ans leur montant a été multiplié par 5. Il a triplé entre 2012 et 2022. Loin de se limiter aux bas salaires, les exonérations de cotisations concernent désormais 75 % des salariés¹⁰.

Quant aux créations d'emplois justifiant ces cadeaux massifs aux patrons, elles n'ont jamais été au rendez-vous. Le comité de suivi du CICE lui-même estime que 100 000 emplois auraient été créés entre 2013 et 2015 (Gattaz, président du MEDEF en avait promis un million !) soit un coût d'environ 200 000 € par emploi c'est-à-dire quatre fois le coût d'un emploi moyen. Maintenu sous forme de cotisations, l'argent des exonérations aurait permis des milliers de recrutements dans des établissements publics (hôpitaux) où ils font cruellement défaut.



L'ÉTATISATION

La fiscalisation contribue à justifier à l'étatisation de la Sécurité sociale. Financée par l'impôt, elle n'aurait plus vocation à être gérée par les représentants des salariés, ni même cogérée par les « partenaires sociaux ».

La Sécurité sociale n'a certes jamais été totalement indépendante de l'État. Mais avec les ordonnances Juppé de 1996, toute forme d'autonomie est supprimée. Les recettes et les dépenses sont fixées par une loi de financement de la Sécurité sociale votée chaque année par le Parlement. La gestion de leurs cotisations échappe ainsi totalement aux assurés sociaux. Hors de toute définition des besoins réels, dans une logique purement comptable, la loi limite les recettes et crée, délibérément, le « déficit ». Elle fixe des enveloppes « fermées » de dépenses, toujours insuffisantes pour chaque branche de la Sécurité sociale (retraites, prestations familiales, maladie, accidents de travail).

L'étatisation libérale de la Sécurité sociale n'est pas le contraire de la privatisation, elle en est la condition. En plaçant la gestion de la Sécurité sociale sous la coupe d'un ministère des « comptes publics », l'État a les mains libres pour réduire la dépense publique. Il favorise ainsi l'expansion des assurances privées. Les fonds de pension par capitalisation deviennent le complément nécessaire de retraites insuffisantes. Les assurances complémentaires santé sont rendues indispensables pour accéder aux soins, et aux biens de santé.

Une étude de l'UFC - *Que choisir* a établi que de 2006 à 2017 la cotisation moyenne à une complémentaire santé a augmenté de 47 %, c'est-à-dire 3 fois plus que l'inflation. la hausse moyenne des tarifs des mutuelles, après avoir augmenté de 7,1 % en 2023, puis de 10 % en 2024 va se poursuivre en 2025 avec la baisse prévue de 70 à 60 % des remboursements des consultations des médecins et sages-femmes par l'Assurance maladie.

LA DESTRUCTION DE LA SOLIDARITÉ ET LA PRÉCARITÉ, TERREAU DE LA MONTÉE DE L'EXTRÊME DROITE

En restreignant les droits sociaux les contre réformes ont renforcé la précarité de la condition salariale. Tomber

dans la misère, si l'on est sans emploi, ne plus pouvoir se soigner et voir les services publics disparaître si l'on est malade, recevoir une pension insuffisante pour vivre sa retraite deviennent des angoisses qui s'ajoutent à celles créées par des salaires ne permettant pas de finir le mois.

La réduction des droits pour tous qu'accordait auparavant la Sécurité sociale ne peut que renforcer la concurrence entre salarié-es et dissoudre la solidarité de classe. C'est sur ce terrain que se développe le « sentiment d'abandon » exploité ensuite par l'extrême droite. Il devient facile d'insinuer que l'on est « oublié » alors que d'autres, les « assistés », les immigrés, etc. « profitent » du système. La gestion de la Sécurité sociale par un État et des institutions dépourvues de légitimité vient conforter ce sentiment.

Le nécessaire combat contre l'idéologie raciste et les idées d'exclusion que véhicule l'extrême droite, doit s'appuyer sur la lutte contre les causes matérielles qui en permettent le développement. Défendre la « Sécu » et la solidarité de classe qu'elle crée entre salariés et chômeurs, malades et bien-portant, retraités et actifs, est indissociable du combat contre la montée de l'extrême droite. Si tout le monde accède à des droits suffisants, l'idéologie selon laquelle certains « payent » et n'ont rien, tandis que d'autres tirent les marrons du feu perd son apparence de justification.

LES LUTTES DÉCISIVES SONT DEVANT NOUS

Malgré la continuité et l'ampleur de 50 ans d'attaques, et de reculs, les combats pour la Sécurité sociale se situent toujours devant nous. Les 470 milliards d'euros de son budget, ce « pognon de dingue » qui représente le quart de la richesse produite dans le pays, reste un enjeu décisif de la lutte de classe.

Ce combat ne peut être gagné que si, sur le terrain social, les mobilisations sont assez puissantes et déterminées pour imposer le rapport de force nécessaire et qu'elles s'appuient sur une alternative. Tracer cette



Manifestation du personnel de l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis, le jeudi 9 juin 2020. © Photothèque Rouge / JMB

alternative rompant sans ambiguïté avec les politiques social-libérales dont les gouvernements « de gauche » ont été, trop souvent, les promoteurs est un enjeu décisif pour le Nouveau Front populaire.

Cette alternative ne peut être, non plus, une version « de gauche » de la fiscalisation et de l'étatisation, qui accepterait la disparition des cotisations sociales au profit d'une fiscalité « juste », « taxant les riches », qui laisserait la gestion de la Sécurité sociale entre les mains de l'État, au gré de majorités incertaines, fragiles et changeantes, et d'institutions discréditées et anti-démocratiques.

Se réapproprié la Sécurité sociale, pour la gérer dans l'intérêt des assurés/salariés doit rester l'un des axes forts du combat du mouvement ouvrier. C'est un débat essentiel à mener dans les comités du Nouveau Front populaire et dans l'ensemble du mouvement social. □

1) Pour des raisons historiques l'assurance chômage n'a pas été intégré à la Sécurité sociale. En 1945 l'heure était plutôt au manque de main-d'œuvre que l'on faisait venir des colonies pour la « reconstruction ». L'Assurance chômage ne sera créée qu'en 1958. Pour le NPA, elle doit devenir l'une des branches de la Sécurité sociale.

2) Ernest Mandel, « La crise actuelle et l'avenir du travail humain », *Revue Quatrième Internationale*, n°20 Mai 1986, p. 20.

3) Tout au long de cet article l'assurance chômage sera considérée comme élément de la Sécurité sociale, bien qu'elle n'y soit pas rattachée pour des raisons historiques. L'assurance chômage n'est créée qu'en 1958. Le NPA défend l'intégration de l'Assurance chômage dans la Sécurité sociale.

4) Vidéo publiée sur Twitter le 12 juin 2018.

5) Bruno Le Maire, *La voie française*, Ed. Flammarion, 2024, p. 50.

6) La CSG est un impôt pré-affecté à la protection sociale, payé à plus de 80 % par les salarié-es et les retraité-es.

7) Les chiffres clés de la Sécurité sociale édition 2024.

8) *idem*.

9) Selon la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

10) Simon Arambourou « En finir avec le tabou des exonérations de cotisations, multipliées par cinq en vingt ans », *Alternatives économiques*, 23 octobre 2024.

Les travailleuses et travailleurs, en capacité de gérer, vont décider par eux-mêmes

ENTRETIEN AVEC NICOLAS DA SILVA*

Nicolas Da Silva, auteur de La bataille de la Sécu, nous donne sa vision de la Sécurité sociale, tant actuelle qu'historique, et comment il la perçoit comme une institution qui dépasse le capitalisme.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, tu dis souvent que la Sécurité sociale est une institution en pleine santé financière. Est-ce que tu peux développer ?

L'idée c'est vraiment de contrecarrer le regard dominant qui est porté sur la Sécu. Le regard dominant c'est celui du trou de la Sécu. C'est-à-dire que la Sécurité sociale serait une institution au bord de la faillite et que sans réforme, la Sécu ne pourrait pas vraiment survivre quelques années de plus.

Ce discours est totalement faux, c'est à dire que quand on regarde ses fondamentaux, la Sécu va plutôt bien. Si on a des problèmes de finances publiques ce n'est pas la Sécu, c'est l'État. Sous le terme Sécu, il y a plusieurs réalités. La Sécurité sociale c'est plein de régimes très différents. Plein de caisses différentes. Quand on dit qu'il y a un déficit à la Sécurité sociale, la plupart du temps on parle du déficit du régime général de Sécurité sociale, c'est le régime de base, caisse nationale d'assurance maladie, assurance vieillesse, CAF et accidents du travail, maladies professionnelles. Ces quatre caisses-là, qui sont le régime de base, sont en déficit, c'est vrai. Mais ce n'est pas vrai pour tous les risques. Il y a des excédents pour la famille, par exemple. Si on ajoute les autres caisses qui sont obligatoires, si on ajoute la CADES (caisse liée au financement de la dette sociale), ce n'est plus vrai. La Sécu, dans le sens général des administrations de Sécurité sociale, elle est à l'équilibre, il suffit de voir les comptes

de l'INSEE qui montrent, que tous les ans, les administrations de Sécurité sociale, donc la Sécu au sens général, tous les risques et toutes les caisses, c'est à l'équilibre.

Ce qui se passe, c'est qu'effectivement il y a certaines caisses qui sont en déséquilibre et d'autres qui sont en excédent. Comment on explique cette situation ? En partie du fait de la caisse particulière qu'est la CADES, la caisse d'amortissement de la dette sociale. C'est la CADES qui récupère beaucoup d'argent pour refinancer la dette et donc, si on a ce regard, on se rend compte que finalement la situation n'est pas si terrible, et que si tout simplement on décidait de rembourser la dette de la Sécu moins vite que ce qu'on fait actuellement, il y aurait moins de problèmes.

On peut aussi montrer que la Sécu va bien financièrement par d'autres aspects. Par exemple, en disant que le déficit de la Sécu c'est 18 milliards. Les régimes de base c'est 600 milliards donc finalement 18 milliards ça paraît beaucoup mais par rapport aux ressources totales de la Sécu, c'est pas beaucoup.

90 % du déficit et 90 % de la dette, c'est l'État, ce n'est pas la Sécu. Et donc à chaque fois qu'on nous dit que la Sécu est en grand danger, d'abord ce n'est pas vrai, parce que ses comptes ne vont pas si mal. Si on considère qu'il y a un problème de comptes publics, c'est plutôt du côté de l'État que de la Sécu qu'il faut regarder. Et dernier élément qui me paraît absolument



Nicolas Da Silva © Université Paris 13

essentiel, c'est quand même de dire que si la Sécu a des déficits, ce n'est pas parce qu'il y a un dérapage des dépenses comme on dit souvent, mais c'est surtout parce qu'il y a une politique des caisses vides.

Globalement, l'essentiel du déficit, on veut nous faire croire que c'est dû aux assuré-es, que c'est lié aux gens qui ont des droits et qui exercent leurs droits en ayant des prestations. En fait pas du tout, le déficit qui existe, on peut l'expliquer avant tout par le fait qu'on va dire aux entreprises, en particulier, qu'elles ne vont pas payer leurs cotisations sociales. Ça coûte extrêmement cher, beaucoup plus que la fraude souvent fantasmée aux prestations.

Le rapport de la commission des comptes de la Sécurité sociale d'octobre donne des évaluations. Il dit que les allègements de cotisations — il parle de politique de l'emploi — c'est des

exonérations de cotisations. Il y en a différents types. Pour la Sécu, c'est environ 80 à 90 milliards d'euros et à ça, il faut ajouter une déduction de cotisations.

Un autre dispositif, c'est les déductions d'assiettes, c'est-à-dire sur ces revenus-là, tu ne payes rien. C'est ce que dit l'État. Le cas typique, cela va être les tickets-restaurant, ça va être les chèques-vacances, mais ça va être aussi des choses qui sont intéressantes dans la Sécu, ça va être les complémentaires santé d'entreprises.

La souscription à une complémentaire d'entreprise par l'employeur pour les employé-es, pour les salarié-es, c'est un revenu. Sauf que c'est un revenu qui n'est pas soumis à cotisation, il y a une déduction d'assiette et une incitation fiscale. Ça, c'est encore 20 milliards. Donc ça veut dire que globalement le budget du régime général, c'est 600 milliards et les trous dans la raquette s'élèvent à peu près à 100 milliards.

Le déficit de la Sécu, vient de la politique des caisses vides. Non seulement la politique des caisses vides, mais le fait des dépenses nouvelles qui ne sont pas financées. Et cette année il s'est passé un truc incroyable. Il y a le ministre des comptes publics Saint-Martin qui est venu en commission des comptes à l'Assemblée nationale pour présenter le budget de la Sécu et il a dit un truc extraordinaire, il a dit « oui, mais bon, c'est vrai qu'on a des problèmes de dépenses, parce que les dépenses ont explosé et des fois, il y a eu des dépenses qui n'étaient pas financées, par exemple le Ségur de la Santé. »

Donc ça c'est une petite phrase, mais

il faut quand même l'analyser. Le Ségur de la Santé, c'est ce qu'avait promis Emmanuel Macron pendant le plus fort du confinement aux professionnels-les de santé. C'était essentiellement des rémunérations et de l'investissement. Ce Ségur représentait à l'époque vraiment la contrepartie à l'investissement et la reconnaissance. Ça a été très discuté sur ce que ça représentait : c'était assez, ce n'était pas assez, peu importe. Ce que dit le ministre, c'est que ce Ségur n'était pas financé.

Effectivement, ces deux phrases assassines disent que le Ségur de la santé représentait, en 2023, 13 milliards d'euros. Le déficit de la Sécu de la branche maladie, cette année-là, c'était 11 milliards. On augmente les dépenses, probablement de manière légitime, sauf qu'on ne met pas des recettes en face, ou alors il faut dire que le Ségur de la santé n'était pas légitime !

C'est le gouvernement qui creuse le trou, pas du tout les usagers et usagers, pas du tout les assuré-es et donc on peut dire que finalement la situation, elle est pas si mal. Malgré tout ça. L'idée de Sécurité sociale en excellente santé financière, c'est à moitié une provocation, malgré la politique du gouvernement qui affame la bête, une expression anglo-saxonne. Ça veut dire quoi? Comme les gouvernements ont du mal à limiter, à remettre en cause les politiques sociales directement, parce que c'est très impopulaire. Alors ils enlèvent les financements, ce qui crée des déficits, et après finalement on est « obligé » d'enlever les politiques sociales.

Affamer la bête, c'est vraiment quelque chose qui est très très

courant dans le débat sur la réforme des politiques sociales : « Y'a pas de sous ? Évidemment, vous videz les caisses ». Ce qui est très important à avoir en tête c'est que malgré ça, la Sécu reste quand même une institution très solide. Un exemple qui vient du monde dominant. La CADES s'enorgueillit de se financer à un faible taux sur les marchés financiers, parce que les marchés ont confiance dans la dette de la Sécu. Parce que la Sécu, c'est de la bonne dette. Et que les acteurs financiers se disent « oui la Sécu va rembourser, c'est assis sur 600 milliards de salaires tous les ans. Ils ont les moyens quand même ».

Il existe deux formes historiques de protection sociale publique. Pourrais-tu revenir sur l'État social et la Sociale ?

La Sécurité sociale naît en 1945, avec cette idée que chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Dès le début, il y a des tentatives de remises en cause mais ce sont des tentatives qui sont mises en échec par le mouvement social. Mais dès les années 1960 et surtout des années 1980-1990, il va y avoir une étatisation de la Sécurité sociale.

Alors que la Sécu, c'est une socialisation en soi, où le pouvoir vient d'en bas et donc crée une forme démocratique alternative à l'État. L'État social, ce sera plus tard, quand l'État va se réapproprier le pouvoir sur la Sécu, contre les travailleuses et les travailleurs.

De 1945-46 à 1967, les travailleurs qui sont dans les caisses vont essayer de donner à la Sécurité sociale la coloration qu'ils souhaitent, plutôt que celle de l'État. On sait très bien que ce n'est pas forcément la même chose. Sur plein de sujets, notamment sur les questions d'accès aux droits ou bien sur les questions d'accès à la médecine libérale, il va y avoir beaucoup de combats entre l'État et les caisses de Sécurité sociale. C'est à ce moment-là, notamment, que va naître la lutte sur la question du trou de la Sécu. Cela ne s'appelle pas encore le trou de la Sécu, cela s'appelle les charges indues.

Qu'est-ce qui se passe ? L'État cherche à imposer à la Sécu de donner des prestations à des catégories de personnes qui n'ont pas cotisé, et les gens qui sont dans la Sécu disent : « Tout à fait d'accord pour élargir la Sécu, mais on ne peut pas élargir la Sécu sans ressources supplémentaires, sans augmenter les



Manifestation du personnel de l'hôpital Delafontaine, Saint-Denis, le 9 juin 2020. © Photothèque Rouge / JMB

cotisations, parce que sinon on va aller dans une situation de déficit et vous, l'État, vous allez nous le reprocher. Vous allez vous dire qu'on ne sait pas gérer et reprendre notre pouvoir sur la sécu. » Donc dès le début, il y a des luttes qui sont très fortes.

C'est l'État qui reprend le pouvoir et qui va imposer une autre devise qui ne sera plus « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Ce sera une devise qui va insister d'abord sur des modalités de financement alternatives. On va lutter contre la cotisation, si bien qu'aujourd'hui, la Sécurité sociale est moins financée par la cotisation que par les impôts. Donc il y a une lutte contre la cotisation et surtout en termes de prestations, ce qui est assumé par l'État social, c'est l'idée de dire que l'État ne peut pas tout et donc il faut choisir à qui on va délivrer les prestations.

Ça s'appelle la politique de ciblage. La Sécu va financer ce qui coûte cher, le gros risque, et va laisser au marché ce qui ne coûte moins cher, le petit risque. L'État social s'accommode très bien de l'espace marchand capitaliste. L'État social, c'est l'allié du capital. Il n'y a pas, comme on le dit souvent en sciences sociales, une opposition entre le marché et l'État. On est plutôt dans une alliance, et ceux et celles qui s'opposent à cette alliance, c'est une partie des travailleurs.

Une politique de ciblage, ça vise aussi les plus malades avec le dispositif des ALD (affections de longue durée), ça va être l'hôpital. L'hôpital ça coûte très cher et les complémentaires santé ne sont pas en mesure de financer l'hôpital encore en France. C'est aussi les dispositifs pour les plus pauvres : la CMU, désormais appelée la Couverture Santé Solidaire.

Toute leur ambition — dans les années 1980 jusqu'aux années 2000 — c'est de développer le marché et notamment le marché des complémentaires.

Il y a eu la parenthèse Covid. Ils ont alors été obligés de défendre la Sécu pour maintenir l'ordre social, tout simplement parce que sinon il y aurait eu des rebellions intenses. Ils ont été obligés, mais ça a été temporaire. Là, l'objectif c'est de revenir en arrière. Un retour en arrière vers plus de marché avec une baisse de 10 point du taux de remboursement sécu sur les soins dentaires.



Manifestation en soutien du personnel soignant, Bordeaux, 16 juin 2020. © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Il y a eu l'augmentation des franchises, l'augmentation des participations forfaitaires, et donc on voit comment l'objectif c'est de réduire maintenant, à nouveau, la part du financement des soins de santé de la Sécurité sociale et ouvrir la part des complémentaires santé qui sont aussi de plus en plus marchandes. Historiquement, c'étaient des mutuelles sans but lucratif mais ce qu'on voit c'est que les assureurs gagnent des parts de marché, même s'ils ne sont pas encore majoritaires. A mon avis, c'est ça l'enjeu. L'État social va faire alliance avec le marché, d'une manière ou d'une autre. Alors que par les luttes, se réapproprié la Sécurité sociale, c'est pouvoir décider de qu'on finance. Est-ce qu'on continue à accepter les complémentaires santé, est-ce qu'on va vers le 100 % sécu ?

Est-ce qu'on finance les cliniques privées à but lucratif ou faut-il mettre plus d'argent dans l'hôpital public ? Est-ce qu'on finance l'industrie pharmaceutique telle qu'elle existe ? Toutes ces questions qui ne sont même pas posées dans le débat public.

Donc il faut être capable de dire quelles sont les bonnes questions à se poser. Parce qu'on est des mineurs politiques quand la Sécu appartient à l'État. Si on veut une amélioration de la situation, ça passe bien sûr par plus de budget pour la Sécu, mais avant tout cela passe par reprendre le pouvoir sur la Sécu. Parce que si on donne plus d'argent pour la Sécu, et c'est ce qui se passe, ça va être plus d'argent pour les acteurs que je viens de citer : l'industrie pharmaceutique, les cliniques à but lucratif, les médecins en secteur 2...

Aujourd'hui, l'argent de la Sécurité sociale finance un capitalisme sanitaire qui est absolument mortifère. Il y a une mission d'information du Sénat qui est sortie en octobre sur la financiarisation des soins de santé. Pourquoi les acteurs capitalistes investissent ? Ils viennent quand il y a des marges de rentabilité. Ils les exploitent à fond. On en a entendu parler à propos des laboratoires d'analyses médicales. Il y a la même chose avec les cliniques : Orpéa, Elsan, Ramsey, tout ça, c'est financé par la Sécu. Jamais on ne se pose la question de savoir est-ce qu'on est d'accord ? D'accord pour que les fonds publics financent le capitalisme sanitaire ? Cette question elle ne sera jamais posée tant que ce ne sont pas les travailleuses et les travailleurs qui la posent eux et elles-mêmes.

Tu dis que la Sécurité sociale est une configuration d'une société post-capitaliste. Peux-tu nous en dire davantage ?

L'hypothèse à laquelle je réfléchis est très liée à celle qui est défendue dans le travail de Bernard Friot, c'est de dire que la Sécurité sociale peut être une institution de dépassement des institutions capitalistes. Pourquoi ? Parce que la Sécurité sociale, peut financer un mode de financement alternatif au capitalisme. Elle finance des soins de santé sans recours au marché des capitaux, sans chercher à faire des profits, contrairement aux assurances, par exemple.

Mais, en plus, en faisant cela elle peut décider de financer des modes de production qui sont non capitalistes. Donc l'hôpital public plutôt que les cliniques, les médecins conventionnés plutôt que les médecins non conventionnés etc. C'est pour ça que l'enjeu c'est : quelle Sécurité sociale ?

Il y a beaucoup de discussions aujourd'hui sur la Sécurité sociale comme l'institution qui serait même à développer. On entend beaucoup parler aujourd'hui de la Sécurité sociale de l'alimentation par exemple. Je trouve que c'est très très enthousiasmant. Effectivement la Sécurité sociale, c'est une institution de la modernité.

Sauf que son potentiel subversif ne peut être réellement mis en pratique que s'il y a une organisation politique qui est démocratique, c'est-à-dire si on a une Sécurité sociale qui n'est pas étatique, dans laquelle il y a une distribution du pouvoir qui va à l'encontre des institutions étatiques traditionnelles. La Sécurité sociale, historiquement, ce sont des caisses

locales qui sont élues. Qui ne sont pas soumises complètement à la volonté de caisses nationales. La distribution du pouvoir de la Sécu style 1945-46, ce n'est pas « le national décide et les caisses locales exécutent ». Il y a beaucoup de marges d'autonomie qui permettent de poser des questions, d'avoir cette initiative sur l'agenda de ce que l'on fait.

Donc c'est pour ça que dire que la Sécurité sociale c'est une institution qui peut être développée, que ce soit en santé ou ailleurs, c'est vrai mais en fait, si elle est démocratique. Si elle n'est pas sous la coupe de l'État, qui lui, a toujours tendance à s'allier avec le capital.

Donc c'est en ce sens qu'elle peut être une institution de dépassement du capitalisme. Il se trouve que lorsque les travailleuses et les travailleurs sont en capacité de gérer eux et elles-mêmes, ils et elles vont se poser des questions eux et elles-mêmes et ils et elles vont décider eux et elles-mêmes. Et à mon avis, il y a beaucoup plus de chance qu'ils et elles acceptent et défendent des modes de production des soins alternatifs aux capitalistes quand c'est eux et elles qui décident, plutôt que quand les décisions sont

imposées par en haut. C'est en ça que c'est une institution qui, à mon avis, peut permettre ce dépassement et c'est pour ça que je suis très enthousiaste au développement de toutes ces initiatives, que ce soit la Sécurité sociale de l'alimentation ou une Sécurité sociale contrôlée par les intéressés dans le cas de la santé, défendu par le Tour de France de la Santé, le Syndicat de la médecine générale, tout un tas d'associations, de syndicats de professionnels.

Cette idée se développe et gagne en audience, parce qu'effectivement aujourd'hui, c'est l'État social qui organise le développement du marché. Pour lutter contre ça, l'histoire a montré que mieux vaut décider démocratiquement dès l'échelon le plus bas, le plus local, de comment on fait, plutôt que de confier la responsabilité à des élu-es même si ce sont des ami-es. □

Propos recueillis par Colette Rueff.

*** Nicolas Da Silva est maître de conférences en sciences économiques à l'Université Sorbonne-Paris Nord. Auteur de *La bataille de la Sécu*, éditions La Fabrique, 2022.**



Manifestation salaires Retraites et Services Publics, Paris
8 Octobre 2015 © Photothèque Rouge / MILO

Des sociétés de secours mutuel à la Sécurité sociale

L'exposé de motifs de l'Ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la Sécurité sociale, que : « *La Sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain, de cette incertitude constante qui crée chez eux un sentiment d'infériorité et qui est la base réelle et profonde de la distinction des classes entre les possédants*

sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir et les travailleurs sur qui pèse, à tout moment, la menace de la misère ».

Autrement dit, le capitalisme c'est par définition l'insécurité sociale pour les salarié-es.

Avant d'être une question de revenu, la condition salariale c'est d'abord la précarité. Quel que soit le niveau de rémunération, les salarié-es n'ont d'autre solution que de vendre les seules ressources qu'ils possèdent : la capacité et la force de travail. Cesser de le faire, c'est se trouver immédiatement sans ressource et précipité dans la misère ou la déchéance.

La création de la Sécurité sociale

Après la Seconde Guerre mondiale en France, la population manque de tout. Un tiers de la richesse du pays est anéantie, 2 millions d'immeubles sont détruits ou gravement endommagés, 6 millions de personnes sont sans logement. La bourgeoisie est totalement discréditée par la collaboration avec l'occupant nazi. Lors des accords de Yalta, en février 1945, Staline, Roosevelt et Churchill se sont partagé le monde : l'Europe de l'Ouest doit rester capitaliste. Le Parti Communiste sort de la résistance avec des milliers de partisans armés, et entre au gouvernement. La CGT regroupe 5 millions d'adhérent-es, les attentes sociales sont considérables.

La bourgeoisie veut reconstruire le pays en sa faveur et doit assez lâcher pour ne pas perdre son hégémonie sur le pouvoir politique et le contrôle des outils de production.

Elle trouve dans le Parti Communiste, relayé par la CGT, un allié zélé qui s'engage

pleinement dans la reconstruction du pays. Son secrétaire général Maurice Thorez déclare que « *la grève, c'est l'arme des trusts* » et qu'il faut « *produire, et encore produire* ». Ambroise Croizat — qui était de 1945 à 1947 à la fois Ministre communiste du travail du gouvernement de De Gaulle et Secrétaire général de la CGT métallurgie — s'oppose vigoureusement aux grèves de Renault et de la presse parisienne, tout en participant à la création de la Sécurité sociale.

La Sécurité sociale est l'un des fruits de ce « compromis historique ». Elle a permis une amélioration considérable de l'état sanitaire de la population — dont témoigne l'augmentation de l'espérance de vie — et l'accroissement du niveau de vie des retraités. Dans un but nataliste, elle a apporté une aide aux familles. La Sécurité est un acquis social important comme le furent les congés payés, la semaine de 40 heures et les conventions collectives en 1936.

Combattre et limiter l'insécurité sociale

Dès l'aube de la société capitaliste, les salarié-es font naître les sociétés de secours mutuel au début du 19^e siècle. Tou-ttes versent une contribution pour s'apporter une aide mutuelle quand iels sont touché-es par la maladie, l'infirmité, la vieillesse.

Dans le contexte d'interdiction de toute forme d'organisation ouvrière par la loi Le Chapelier (14 juin 1791), les sociétés de secours mutuel sont d'abord réprimées, notamment car les fonds collectés sont susceptibles de soutenir les caisses de grève. Elles seront ensuite tolérées et contrôlées, la présence de notables et de la police à leurs réunions étant requise. Parallèlement, en relais des institutions charitables, la bourgeoisie elle-même organise l'assistance d'État, charité publique aux pauvres se trouvant

dans l'incapacité de travailler. Elle veut par cela répondre au « paupérisme », générateur de troubles pour l'ordre social, on parle à cette époque des « classes dangereuses ».

Enfin pour ses propres salarié-es, les militaires d'abord puis l'ensemble des fonctionnaires, l'État met en place un système de retraites qui est une prolongation de leur solde ou de leur traitement.

Une nouvelle étape est franchie dans la première partie du 20^e siècle, avec la multiplication des *assurances sociales*. À l'assistance, réservée sous condition de ressources aux plus pauvres s'ajoutent des assurances par capitalisation organisées par les entreprises que la loi cherchera (avec un succès très relatif) à rendre obligatoires.

Les 4 piliers de la Sécurité sociale

La nouveauté que représente la Sécurité sociale s'inscrit dans 4 principes.

1. Universalité

La Sécurité sociale couvre de manière obligatoire l'ensemble des salarié-es, pour l'ensemble des risques sociaux auxquels iels sont exposé-es et projette de s'adresser à l'ensemble de la population.

2. Unicité

L'objectif affirmé est celui d'un régime unique général pour tous-ttes les salarié-es, et une organisation administrative unique, remplaçant une multitude de caisses.

3. Uniformité

« *Chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins* », contrairement à l'assurance dont les primes varient en fonction du risque présenté.

4. Autonomie de gestion

La Sécurité sociale n'est pas une administration étatique mais une institution autonome assurant la gestion par les salarié-es des cotisations sociales, partie socialisée de leur salaire. La Sécurité sociale devait donc être administrée majoritairement par des représentant-es élu-es des salarié-es ayant seul-es la légitimité pour décider de l'utilisation de ce salaire. En principe, ni le patronat ni l'État ne devraient y avoir de place.

Ces projets audacieux n'ont jamais complètement abouti. Les agriculteurs, professions libérales, artisans et commerçants ont refusé d'intégrer une Sécurité sociale sous l'hégémonie des salariés et où la CGT était majoritaire. Les salarié-es qui possédaient déjà des régimes plus favorables que le régime général (EDF/GDF, SNCF) ont à juste titre refusé un nivellement par le bas. La montée en puissance du régime général intégrant progressivement les régimes des fonctionnaires et les régimes spéciaux ne se réalisa pas. Le « risque » chômage, à l'époque quasi inexistant, ne fut pas inclus dans la Sécurité sociale.

Enfin, dès l'origine, l'État a fortement encadré le fonctionnement de la Sécurité sociale en fixant le montant des cotisations ainsi que les prestations. Et les patrons ont été admis à siéger dans les caisses de manière minoritaire (25 % des conseils d'administration).

Pour la socialisation du travail reproductif

PAR MARIANNE PERRON ET JEAN-CLAUDE LAUMONIER

Face aux contre-réformes libérales, qui cherchent à renvoyer le travail reproductif vers la sphère familiale privée et vers des services privés marchands, la lutte pour sa prise en charge socialisée par la Sécurité sociale et par des services publics de qualité s'inscrit dans le combat féministe et anticapitaliste pour l'émancipation.

La production capitaliste suppose l'existence d'une main d'œuvre disponible, en état de vendre sa force de travail. Le salaire permet aux travailleuses et aux travailleurs l'achat des marchandises indispensables à leur entretien et à celui de leur famille (alimentation, logement, habillement...). Mais cet entretien nécessite également un travail. Le féminisme marxiste l'a mis en lumière et désigné comme travail reproductif.¹ Il consiste à mettre au monde et élever les futures travailleuses et travailleurs (renouvellement générationnel), à permettre la satisfaction des besoins fondamentaux (matériels et émotionnels) de celles et ceux qui travaillent ainsi que de prendre soin de celles et ceux qui ne sont pas ou plus en condition de travailler selon la conception capitaliste de celui-ci (enfants, malades, personnes handicapées et/ou âgées). Ce travail reproductif a été et demeure très majoritairement celui des femmes, dans le cadre de la famille. Effectué gratuitement, hors du marché, il est à la racine de leur oppression.

TRAVAIL REPRODUCTIF ET CAPITALISME TARDIF

Le maintien du travail reproductif comme travail gratuit effectué par les femmes au sein de l'institution familiale se heurte toutefois à une tendance fondamentale du capitalisme tardif, en quête de nouveaux débouchés pour ses capitaux². Pour E. Mandel, « *le capital avait certes intérêt à l'intégration de la petite unité familiale patriarcale pré-capitaliste dans la société bourgeoise, mais [...] il tend cependant à long terme à dissoudre cette famille comme unité*

de consommation par incorporation de la femme dans le travail salarié et par transformation de services exécutés de manière domestique privée en marchandises produites selon un mode capitaliste ou en services organisés. »³

Ainsi, en même temps que s'accroissait massivement le travail salarié des femmes, le temps consacré au travail domestique a pu être réduit à la fois par l'achat de marchandises le rendant plus productif (électroménager, alimentation industrielle...), et par des formes publiques et privées de socialisation du travail reproductif :

– Repas pris dans les cantines d'école ou d'entreprise, (ou dans des restaurants avec les chèques-restaurant) remplaçant partiellement les repas préparés et servis à la maison.

– Garde d'enfant et crèches collectives pour l'accueil de la petite enfance, avant l'entrée à l'école maternelle.

– Services d'aide à domicile ou institutions pour les personnes handicapées, les malades ou les personnes âgées dépendantes (hôpitaux, établissements médicaux sociaux, EHPAD et maisons de retraite).

La socialisation du travail reproductif se lit dans les statistiques de l'emploi. Sont concerné-es (souvent pour une part prépondérante) les salarié-es⁴ des secteurs suivants⁵ : enseignement, santé, action sociale, aide au ménage, hébergement et restauration, qui constituent ensemble le tiers des emplois du pays⁶. On peut en déduire que le travail reproductif socialisé occupe désormais une place centrale dans l'emploi salarié en France. Il n'en reste pas moins l'affaire des femmes. Pas ou peu reconnu comme un travail

nécessitant des connaissances, des savoir-faire, une qualification⁷, il est marqué par les faibles rémunérations et la précarité qui peut se doubler de l'ultra précarité des travailleuses et travailleurs, racisé-es, avec ou sans papiers (aide à domicile, livraison en plateformes ubérisées...).

LES CONTRE-RÉFORMES LIBÉRALES ET LEURS EFFETS

La logique du capitalisme dicte ses exigences à la socialisation partielle du travail reproductif. L'objectif poursuivi par les contre réformes libérales consiste à limiter les financements publics (État, collectivités locales, Sécurité sociale) en maintenant une partie du travail reproductif dans la sphère privée familiale et en privatisant la partie socialisée.

Afin de limiter le « coût du travail », l'intérêt du Capital est de maintenir, en l'aménageant, le travail gratuit des femmes dans la sphère domestique. Comme tout secteur capitaliste, la partie socialisée du travail reproductif doit devenir source de profits. Pour ce faire, elle doit répondre aux impératifs de rentabilité et productivité contradictoires avec une réponse adaptée aux besoins des personnes concernées.

Les conséquences en sont doubles : Les inégalités se creusent entre celle-eux qui peuvent s'offrir des solutions hors de la sphère familiale et celle-eux qui n'en ont pas les moyens. Les coûts très élevés, restant à la charge des familles, (par exemple les crèches ou EHPAD), poussent au repli sur les solutions « gratuites » au sein de la famille. Quant aux « services à la personne » assurés à domicile, ils ne concernent

qu'un public suffisamment aisé pour y avoir recours (et bénéficier des aides) Pour être rentables, et maximiser les profits, les institutions ou services privés cherchent par tous les moyens à « économiser », tant sur le personnel (en nombre et en qualification) que sur les fournitures (alimentation, produits d'hygiène). Il en résulte une qualité souvent défectueuse, allant jusqu'à une maltraitance institutionnelle pour le public accueilli. Les révélations des livres du journaliste V. Castanet – *Les fossoyeurs* sur les maisons de retraites du groupe Orpea et *Les ogres* sur les crèches du groupe People and Baby – ont bien documenté une situation en général passée sous silence : rationnement de l'alimentation, des protections, mauvais traitements par du personnel peu formé et débordé, incapable de faire correctement son travail dans les temps impartis... Il faut souligner que le secteur non lucratif ou public, mal financé, mis en concurrence avec le privé commercial, soumis au même management toxique que celui-ci, est poussé à adopter les mêmes pratiques.

LA « DÉPENDANCE » AU PÉRIL DU NÉOLIBÉRALISME

L'exemple de la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées (appelée « dépendance »), offre une illustration frappante des politiques capitalistes libérales et de leurs conséquences dans le champ de reproduction sociale. Il permet aussi de tracer l'alternative possible dont le mouvement social et ouvrier devrait être porteur.

Le vieillissement de la population accroît à une vitesse rapide le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie. Selon une étude de l'INSEE de 2019, la France comptera en 2050, 4 millions de personnes de plus de 60 ans qui auront besoin d'une aide dans les actes de leur vie quotidienne. Les besoins tant au domicile qu'en institution vont rapidement s'accroître. Selon cette estimation officielle, pour maintenir constant le pourcentage (déjà insuffisant) de personnes en établissement, il faudrait que le nombre de places en hébergement permanent augmente de 20 % d'ici à 2030 et de plus de 50 % à l'horizon 2050.

Depuis 2002, tous les présidents élus (Sarkozy, Hollande et Macron) ont successivement assuré lors de leurs campagnes électorales qu'ils traiteraient ce sujet « prioritaire » au cours de leur



Rassemblement devant l'hôpital Robert Debré, Paris, 21 mai 2020.
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

mandat. Cette promesse ne fut tenue par aucun d'entre eux, et rien ne laisse prévoir qu'elle le soit d'ici la fin de l'actuel mandat présidentiel.

La montée en puissance d'un nouveau « risque » assuré par la protection sociale s'est heurtée aux politiques d'austérité et de « baisse du coût du travail ». L'heure était et reste à exonérer le patronat de cotisations sociales, à diminuer le financement de l'assurance maladie, des retraites ou de l'assurance chômage. Il ne pouvait être question dans ces conditions d'augmenter les dépenses socialisées nécessaires à indemniser la perte d'autonomie en mettant à contribution les employeurs. Excluant cette piste, Sarkozy déclarait pour se justifier en 2012 : « *je ferais cette réforme quand j'aurais les moyens de la financer de façon crédible et non pas pour créer un gouffre.* » Il en fut de même sous Hollande. Macron a pour sa part voulu créer l'illusion d'une promesse tenue en créant en 2020 une caricature de « cinquième branche », non rattachée à la Sécurité sociale avec des financements dérisoires, sans rapport avec les besoins. La loi du 8 avril 2024⁸ reste elle aussi minimaliste.

En conséquence, l'insuffisance des moyens pour les EHPAD non commerciaux ne fait que s'aggraver ; le recours au secteur privé lucratif, qui s'enrichit sur le dos des familles et des collectivités locales se poursuit (avec des contrôles qui vont rester très limités) et les services d'aide à domicile, vont continuer à fonctionner avec une main-d'œuvre féminine surexploitée, non formée, mal payée et sans reconnaissance, souvent très précaire (femmes immigrées avec ou sans papier). C'est en fait sur le travail

gratuit des « aidants » qui sont avant tout des « aidantes »⁹ que va continuer à reposer, pour une très large part la prise en charge des personnes âgées dépendantes

Néanmoins, l'entrée en masse des femmes dans le travail salarié, la modification des modes de vie, permet de moins en moins de faire retomber les soins à apporter aux personnes dépendantes sur le travail gratuit, à temps plein, des femmes au domicile familial. Les aidant-es doivent concilier travail salarié et travail reproductif. Le sujet prend une telle ampleur qu'il devient une préoccupation pour les employeurs eux-mêmes confrontés à l'épuisement et à l'absentéisme d'une partie de leurs salarié-es.

À l'occasion de la journée nationale des aidants, le 6 octobre dernier, l'OCIRP¹⁰ a publié une étude selon laquelle, d'ici 2030, 25 % des personnes en activité seront des « aidant-es » ayant en charge une personne dépendante¹¹ en perte d'autonomie en raison d'un handicap ou de la vieillesse.

Selon la journaliste A. Rodier : « *Pour les entreprises, c'est une bombe à retardement. Elles ont déjà une vague idée du coût de l'absentéisme, mais il existe aussi les coûts liés à la baisse de productivité des salariés aidants qui sont là sans être là, qui perdent en efficacité à cause de la fatigue et de la charge mentale, mais ne se déclarent pas.* ». Il faut évidemment soutenir les revendications permettant d'améliorer le sort des salarié-es aidant-es (aménagement d'horaires, congés rémunérés, aide de professionnels).

La solution n'est pourtant pas là. Elle ne peut être que dans le développement d'un service public de la perte d'autonomie travaillant tant en institution qu'au domicile, et assurant l'essentiel du travail reproductif. Un tel service public ne doit être soumis ni à des critères de rentabilité, ni à un management pervers. Il doit disposer d'un personnel formé et qualifié, en nombre suffisant pour garantir la qualité d'accueil et de soin pour chacun-e. Il doit, pour ces raisons, être financé à hauteur des besoins par la Sécurité sociale grâce aux cotisations versées par les employeurs et non relever de la contribution de la personne ou de sa famille. Toute personne pourrait ainsi y accéder, quel que soit son niveau de revenus, et recevoir l'aide et les soins dont elle a besoin, à domicile quand c'est son souhait et qu'elle en a la possibilité, ou en institution quand cela devient inévitable.

La socialisation de cette partie du travail reproductif, permettrait aux membres « aidant-es » de la famille, de ne plus être astreint-es à un travail reproductif contraint, s'ajoutant au temps du travail salarié, pour pouvoir profiter d'un temps choisi passé en compagnie de la personne en perte d'autonomie.

TRAVAIL SALARIÉ ET TRAVAIL REPRODUCTIF : RÉDUIRE MASSIVEMENT LE TEMPS DE TRAVAIL CONTRAINT.

L'exemple de la dépendance a permis d'illustrer l'alternative que pourrait opposer, de manière plus générale, le mouvement social et ouvrier aux politiques libérales et le rôle que pourrait y

jouer une Sécurité sociale gérée par les assuré-es sociaux eux-mêmes et disposant des ressources nécessaires. Cette Sécurité sociale revenant à ses principes fondateurs, et s'élargissant à de nouveaux besoins, pourrait financer des services publics de qualité, accessibles à tous sans discrimination, gérés par les personnels et les usager-es. Elle pourrait également contribuer à l'organisation au niveau de l'entreprise, du quartier, ou de la commune à des initiatives permettant une réorganisation de la vie quotidienne par la mise en commun mixte et solidaire de différentes activités (lavage, repassage, repas, garde des enfants), afin de sortir ces tâches reproductives du foyer.

La socialisation du travail reproductif s'inscrit pour nous dans la lutte pour la réduction du temps de travail contraint qui doit combiner réduction du temps du travail salarié (les 32h, les 30h) et réduction du temps de travail reproductif contraint imposé aux femmes. Ainsi serait dégagé pour toutes et tous du temps libre pour assurer, de manière mixte et partagée, le travail reproductif subsistant et élargir le temps de loisir choisi consacré à la détente, à la culture et l'enrichissement personnel, à la vie sociale et aux relations avec ses proches. Une telle perspective serait le germe, au sein même de la société capitaliste, du dépérissement du travail domestique, qui ne pourra se réaliser pleinement que par la rupture avec le capitalisme nécessitant la conquête du pouvoir politique et l'appropriation collective des grands moyens de production et d'échange.

Comme le souligne Lise Vogel, la perspective du féminisme marxiste n'est pas « l'abolition de la famille ». C'est à juste titre qu'elle affirme « le

matérialisme historique substitue à cette question, celle plus difficile de la réduction du travail domestique et de sa redistribution, dans la perspective de le transformer, dans la société communiste, en une composante à part entière de la production sociale. De même que dans la transition socialiste "l'État n'est pas aboli, il dépérit", de même le travail domestique doit dépérir.»¹² C'est ce que doivent préparer les combats d'aujourd'hui pour la socialisation du travail reproductif par les services publics et la Sécurité sociale. □

1) Lise Vogel, Le marxisme et l'oppression des femmes. Éd. Sociales, les éclairées. 2022.

2) « Aussi longtemps que le capital était relativement rare, il s'est concentré en règle générale dans la production directe de la plus-value dans les branches traditionnelles de la production marchande capitaliste. Mais lorsqu'il est accumulé en quantités de plus en plus considérables, une partie croissante du capital social ne parvient plus à la mise en valeur immédiate. Il transforme des domaines nouveaux en producteurs de marchandises et de plus-value, pénètre alors dans des domaines non productifs, ne produisant pas directement de plus-value pour y éliminer impitoyablement le travail privé et la petite entreprise, comme il l'avait fait deux cent ans auparavant dans la production industrielle. » Ernest Mandel, Le troisième âge du capitalisme. Éd. de la passion 1997, p. 306-307

3) Ibid p.310.

4) et les « indépendant-es » précaires.

5) Tableaux de l'économie française 2020 de l'INSEE.

6) Par comparaison, la totalité des emplois industriels s'élevait en France la même année 2020 à 13,3 % des emplois, ceux du commerce à 12,7 % et ceux de l'agriculture à 2,5 %.

7) La non-reconnaissance persistante des assistantes maternelles, ou des AESH, dont les compétences sont censées relever des seules qualités « innées » de la femme. Voir aussi les combats qu'ont mené les aides-soignantes et les infirmières pour la reconnaissance de leur travail et sa juste rémunération (comme lors des luttes infirmières des années 1988-1990), toujours d'actualité après l'épidémie de Covid.

8) Loi n° 2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie.

9) « Sur les 11 millions d'aidants en France (1 Français sur 5 environ), les femmes sont majoritaires à 60 % mais 74 % quand il s'agit de personnes nécessitant des soins plus contraignants et jusqu'à 75 % de mères quand il s'agit d'un enfant. L'aidance est de plus différente entre les femmes et les hommes, ces derniers aidant davantage de manière financière alors que les femmes ont une aide tournée vers le soin et le soutien moral. Elles effectuent ainsi des tâches plus difficiles que les hommes (activités domestiques, suivi médical, toilette et habillage). Les femmes paient aussi le tribut le plus lourd en ce qui concerne le coût de l'aidance. Que ce soit en termes de déroulement de carrière ou sur leur budget. En effet 80 % des aidants au foyer sont des femmes. Les aidantes sont 25 % à être à temps partiel par obligation (contre 10 % des salariés). Elles sont bien souvent contraintes de réduire leur temps de travail, de passer à temps partiel voire de cesser toute activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) proche(s). Elles perdent ainsi des opportunités professionnelles et elles gagnent moins d'argent alors que leurs dépenses augmentent ». Fondation des femmes, Le coût d'être aidante : peut-on aider sans compter ? Note n°5, en ligne sur fondationdesfemmes.org, juin 2024.

10) Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance.

11) Anne Rodier, Oublier les salariés aidants coûte cher. Le Monde, 3 octobre 2024.

12) Lise Vogel, op. cit., p. 298.



Manifération du personnel de l'hôpital Casanova, Saint-Denis, 18 juin 2020. © Photothèque Rouge / JMB

Une Sécurité sociale auto-gérée pour retrouver le chemin de l'émancipation !

PAR JANINE CARRASCO ET FRANK PROUHET

La socialisation d'une partie du salaire est fondamentalement contradictoire avec la société capitaliste, dans le sens où elle est opposée à la logique du chacun-e pour soi et repose objectivement sur l'unité de la classe. Dans ce sens, la revendication du 100 % sécu est une revendication transitoire vers la société socialiste.

La Sécurité sociale par la socialisation d'une partie du salaire modifie la répartition des richesses entre salaires et profits, en luttant contre la mise en concurrence généralisée de toutes et tous contre toutes et tous du libéralisme. Grâce à la Sécurité sociale, un chômeur reste un travailleur privé d'emploi, un malade un salarié qui nécessite des soins, une femme enceinte une salariée qui se protège, elle et sa grossesse, des difficultés du travail, le tout payé en prenant sur les profits ! C'est la première raison fondamentale de l'hostilité du capital en crise à notre Sécu. Elle contribue à construire un intérêt commun de toutes et tous les salarié-es à l'augmentation des salaires, directs et indirects. C'est ce que ne supportent pas les bourgeois et extrême droite quand ils dénoncent « les assistés » qui léseraient « la France qui se lève tôt »

DE CHACUN SES CAPACITÉS À CHACUN SES BESOINS

Mais le salaire socialisé modifie aussi profondément la manière dont les salarié-es se répartissent entre eux la part du salaire qu'ils ont mis en commun. C'est la seconde raison de l'hostilité de la classe dominante à la Sécurité sociale. En effet, le marché du travail individualise et met en concurrence les salarié-es. Les luttes ouvrières ont déjà permis de limiter cette concurrence par les conventions collectives, les grilles salariales ou les statuts. Elles restreignent l'individualisation des salaires, qui cassent les collectifs de salarié-es. La Sécurité sociale ajoute

un élément de plus : la distribution partielle de salaire, en fonction des besoins et pas en fonction de la rémunération individuelle. Ainsi, grâce à l'assurance maladie, un-e salarié-e au SMIC ou un-e chômeur-se peuvent bénéficier de la prise en charge intégrale d'une maladie chronique, au même titre qu'un cadre supérieur. « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins » écrivait Louis Blanc, repris par Karl Marx dans sa célèbre *Critique du programme de Gotha* de 1855 : la Sécurité sociale est en ce sens un germe du socialisme que nous voulons construire.

PAYER LES GENS À NE RIEN FAIRE ? TRAVAIL SALARIÉ ET DROIT À LA PARESSE !

La bourgeoisie veut réduire nos vies au travail salarié car c'est de là que vient son profit. Troisième scandale : pour elle la Sécurité sociale paie les gens « à ne rien faire » ! La socialisation du salaire introduit le ver dans le fruit avec ce principe inacceptable pour un capitaliste : un salarié qui ne travaille pas, et donc n'est à l'origine d'aucun profit, continue néanmoins de toucher du salaire. Chômage, allocations familiales pour des enfants qui n'occupent aucun poste de travail, maladie, allocation de maternité, dépendance, autant de situations hors emploi qui sont rémunérées ! Pas étonnant que les capitalistes dénoncent cette situation « absurde » et veulent revenir à un capitalisme pur, avec un salaire « pur », sans prise en compte du hors travail, à charge

éventuellement pour l'impôt d'assurer un filet de sécurité minimum, et pour les assurances privées de se faire des profits sur les « risques » de la vie, pour ceux qui en ont les moyens !

RETROUVER LES CHEMINS D'UNE SÉCU AUTO-GÉRÉE POUR L'ÉMANCIPATION !

Malgré les défaites subies, les salariés restent très attachés à la Sécu car ils savent ce que sa destruction totale coûterait à leur droit à la santé ou à la retraite notamment. Alors à nous de tracer un chemin pour reconquérir notre Sécu et lui assurer un financement à la hauteur des besoins, une Sécu auto-gérée pour retrouver le chemin de l'émancipation et du droit à la santé pour tous et toutes.

UNE PRISE EN CHARGE À 100 % DE TOUS LES SOINS PAR LA SÉCU, POUR LA GRATUITÉ DES SOINS

Contre un taux de remboursement par la Sécurité sociale toujours à la baisse et un « panier de soins » limité qui laisse toujours plus de la place pour les assurances complémentaires et les « sur-complémentaires », nous voulons une prise en charge à 100 % de tous les soins par la seule Sécurité sociale, les mêmes prestations pour toutes, dans un périmètre élargi, défini ensemble par les salarié-es, les usager-es et les professionnel-les de santé en fonction des besoins.

Nous opposons le 100 % Sécu,





c'est-à-dire le remboursement intégral des soins et bien médicaux par la Sécurité sociale, au « 100 % santé » trompeur de Macron. Celui-ci-ci est limité à certains dispositifs d'optique ou au dentaire, mais surtout le « 100 % santé » s'appuie sur l'élargissement de la prise en charge par les assurances complémentaires, dont il participe à l'explosion des tarifs. Là où la prise en charge à 100 % par la Sécu signifierait une hausse du salaire socialisé, le 100 % santé signifie une hausse du coût de la santé au bénéfice des assureurs privés, qui répercutent cette prise en charge en augmentant leurs tarifs. Au total, une hausse des dépenses de santé qui ampute nos salaires directs.

UN 100 % SÉCU POUR TOUS ET TOUTES, UNIVERSEL, SANS CONDITION DE RESSOURCE.

Nous voulons une Sécurité sociale universelle, contre les divisions qui font le lit du racisme ou la stigmatisation des plus pauvres. Cela passe notamment par l'intégration sans condition au 100 % Sécu que nous défendons de l'Aide médicale d'État des sans-papiers, attaquée de toutes part, actuellement financée par le budget de l'État, avec un panier de soins limité, et de nombreux critères d'exclusion, ce qui rend le recours à ce droit très difficile. Nous voulons aussi l'intégration dans le 100 % Sécu de la Complémentaire Santé Solidaire, ex-CMU, au même niveau de prise en charge des prestations, ce qui rendrait plus difficile tous les discours sur « il n'y en a que pour les assistés ». La Sécu pour tous, ce sont des droits égaux pour toutes et tous

POUR UN SERVICE PUBLIC DE LA PERTE D'AUTONOMIE FINANÇÉ À 100 % PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

La Sécurité sociale doit financer à 100 % la perte d'autonomie, qui ne doit être à la charge ni des personnes ni des familles. Pour cela, il faut une augmentation des cotisations patronales de Sécurité sociale, et pas le vol d'une nouvelle journée « de solidarité » sans salaire. Il faut l'intégration au service public des personnels des « services à la personne », avec une vraie formation-qualification et le cadre statutaire de la fonction publique. Il faut le

passage de tous les Ehpad en Ehpad publics, avec l'expropriation sans indemnité des grands groupes privés comme Orpéa ou Korian, qui ont fait de la perte d'autonomie un business maltraitant mais très lucratif, avec l'intégration de leurs personnels à la fonction publique hospitalière et des budgets correspondant aux besoins réels, définis démocratiquement avec les personnels, les familles, les usager-es, et notamment un ratio d'encadrement de 1 pour 1, soit un personnel pour un-e résident-e, alors qu'il est de 0,63 pour un actuellement. Nos mamies valent plus que leurs profits !

Contre les déserts médicaux et une médecine libérale à bout de souffle, des centres publics de santé de proximité partout, à commencer par les déserts médicaux, pluri-professionnels, assurant le soin, la prévention, les petites urgences, la formation et la recherche, pour et avec les usager-es, gratuits et financés par le 100 % Sécu

Ces centres de santé, à l'opposé des maisons de santé privées, sont publics et gratuits dans le cadre du 100 % Sécu. Mais ils seraient aussi l'occasion d'une triple révolution face à une médecine libérale, essentiellement curative et individuelle. La révolution d'une médecine communautaire ou participative, avec et pour les patient-es. À l'opposé des temps du Covid où pour l'État le malade était le problème. Et la gestion de la pandémie faite à coups de QR code et d'amendes de gendarmerie, nous affirmons qu'à l'aire des pathologies chroniques et environnementales, le malade, actuel et futur, son information éclairée, les moyens donnés à sa capacité à changer sa vie sont au centre de la solution.

La seconde révolution, c'est de passer du soin isolé au soin associé à la prévention, tant il est vrai que ces Centres de Santé sont le lieu idéal d'une prévention bâtie aussi au niveau d'un territoire, avec les usager-es et leurs associations, avec toutes et tous les acteurs du social et du médico-social, avec les salarié-es des entreprises environnantes face aux pollutions, face à la souffrance au travail, avec l'éducation nationale et les cantines et cela dans un cadre participatif, individuel et collectif.

Seul un fonctionnement démocratique de ces centres de santé, bâti par les salarié-es, les usager-es, les professionnel-les, les associations, et c'est

la troisième révolution, peut porter ces projets dans le cadre d'une Sécurité sociale actrice du soin, mais aussi de prévention et de changement des conditions de vie qui nous rendent malade.

POUR L'HÔPITAL PUBLIC, CONTRE LA MAÎTRISE COMPTABLE QUI FERME LES LITS ET MALTRAITE LES PERSONNEL-LES, UN BUDGET À LA HAUTEUR DES BESOINS

L'austérité et la gestion comptable portée par la tarification à l'activité, les directeurs et les Agences régionales de santé (ARS), appliquant une logique financière, ont transformé les hôpitaux en usines à soins, qui réduisent toujours plus les temps de séjour, ferment les services « non rentables » et cachent derrière le vocable virage ambulatoire, le report vers les familles de la prise en charge des plus isolés, démunis face à la désertification médicale. La qualité des soins s'y dégrade, on meurt aux urgences sur des brancards faute de soins et de lits disponibles dans les autres services. Malgré les applaudissements pendant le confinement les « indispensables » du soin sont maltraités et mal payés. Pendant ce temps, les cliniques privées sélectionnent les pathologies, les territoires et les patient-es les plus « rentables ».

À l'enveloppe fermée de l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie hospitalier qui court toujours moins vite que l'inflation, à la tarification à l'activité, aux directeurs et aux ARS et à leur gestion financière, nous opposons l'exigence de budgets hospitaliers à la hauteur des besoins, en personnels, en lits et en investissements. Des besoins de santé portés par les populations et les équipes soignantes, comme certains services ont pu en faire l'expérience au moment du Covid où les critères financiers ont parfois été mis en suspens.

La définition des besoins hospitaliers doit aussi s'appuyer sur des ratios minimums par patient définis par spécialité, ainsi que sur l'accessibilité sur tout le territoire d'établissements dotés de tous les services nécessaires, notamment en médecine, chirurgie, maternité et soins palliatifs, en lien avec des centres experts régionaux. On pense par exemple à l'obligation d'une accessibilité des maternités à moins de 30 minutes sur tout le territoire. Cela passe par un plan d'urgence



Rassemblement devant l'hôpital Robert Debré, Paris, 21 mai 2020 © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Luca

pour la formation et l'embauche de professionnel·les de santé, avec les moyens correspondants, incluant un salaire étudiant pour toutes et tous (formation de 16 000 médecins par an pour faire face au manque criant de médecins, embauche de 100 000 personnes dans les hôpitaux et les hôpitaux psychiatriques, de 200 000 personnes dans les Ehpad...).

LA SÉCURITÉ SOCIALE N'A PAS À FINANCER LES PROFITS DU SECTEUR LUCRATIF ET DES FONDS DE PENSION

Notre santé vit un processus accéléré de financiarisation et de marchandisation. Les cliniques privées bien sûr, mais aussi Doctolib passage obligé pour les prises de rendez-vous ou les dossiers patients, avec à la clef les menaces sur le secret médical et une indépendance encore plus menacée des médecins au moment de leurs prescriptions. Mais aussi la concentration des structures dans l'imagerie médicale et la biologie, où la nécessité d'investissements lourds et les économies d'échelles ont favorisé la pénétration du capital, avec la bénédiction des gouvernements, faute d'investissements publics. Ces investissements qui ont doublé en 10 ans favorisent les dépassements d'honoraires, la fuite des territoires les plus pauvres, et une santé low-cost qui multiplie les scandales, comme les centres dentaires ou les EHPAD privés, sans parler

des industries du médicament, leurs ruptures de stock et leurs prix extravagants permis par les brevets (multiplication par dix du prix des anti-cancéreux en dix ans). La Sécu ne doit pas être la vache à lait du privé, le médicament ne doit pas être une marchandise. Une Sécurité sociale autogérée devrait aussi participer à la définition des besoins en médicaments essentiels et favoriser la transparence, la baisse des prix et la production publique de médicaments, tests et vaccins, ainsi que la pharmacovigilance.

La Sécurité sociale doit enfin cesser d'alimenter les profits de la finance : la CADS, la Caisse d'amortissement de la dette sociale, met sur les marchés financiers les milliards d'euros du déficit de la Sécurité sociale, conséquence des recettes insuffisantes votées par les gouvernements. À l'État de prendre en charge immédiatement ce déficit, sans rémunérer les banques, même si la meilleure façon de le financer, c'est d'augmenter les salaires et d'embaucher, pour augmenter les cotisations sociales !

UN FINANCEMENT SOCIALISÉ, À LA HAUTEUR DES BESOINS, DÉFINIS DÉMOCRATIQUEMENT.

La Sécu est malade de ses recettes et pas de ses dépenses. Elle est malade des salaires bloqués et du chômage qui la privent de recettes : 100 000 chômeurs en moins, c'est près de 2,4 milliards

d'euros de recettes en plus, 1 % d'augmentation des salaires représente autour de 4,9 milliards d'euros de cotisations en plus ! Elle est malade des inégalités salariales hommes-femmes, alors que le Haut Conseil à l'égalité a pu calculer que cette égalité ferait rentrer 5 milliards d'euros dans les caisses de la Sécu. Elle est malade des exonérations de cotisations sociales : 83 milliards d'euros l'an passé, de la TVA que l'État ponctionne sur l'hôpital : 5 milliards d'euros.

Nous voulons le financement intégral des dépenses sociales par les cotisations sociales, qui sont une part de notre salaire, le salaire socialisé. Les cotisations dites « salariales » amputent le salaire, elles doivent être converties, ainsi que la CSG, en cotisations dites « patronales ». Nous voulons le paiement des cotisations sociales en pourcentage du salaire pour tous les assuré·es, sans exclusive. La CSG exonère le patronat d'une partie toujours plus importante du financement de la Sécu, elle pèse à plus de 90 % sur les salarié·es, les chômeurs, les retraité·es. Nous refusons les milliards d'exonérations de cotisations sociales. Elles servent aux patrons, ces « assistés » du CAC 40 à verser des dividendes toujours plus importants

aux actionnaires. Elles n'ont jamais favorisé l'emploi ou la recherche. Ces exonérations ne sont même pas intégralement compensées par l'État. Elles sont autant de recettes en moins pour son budget et le financement des services publics. Nous refusons le paiement par les CHU d'une TVA qui transfère chaque année 5 milliards d'euros des caisses de la Sécurité sociale à celle de l'État.

POUR LES RETRAITES AUSSI LE 100 % SÉCU !

Ce qui est vrai pour la santé, l'est autant pour les régimes de retraite. Le système par répartition, fondé sur des cotisations sociales versées par les employeurs, doit être le système unique, avec une retraite à 60 ans pour toutes et tous, à taux plein, avec 37,5 années de cotisations, et à 55 ans pour les métiers pénibles.

Comme pour la santé, nous refusons un système minimum « par répartition », complété pour celles et ceux qui en auraient les moyens par des « fonds de pension » par capitalisation. Refusons de jouer notre retraite en bourse !

UNE SÉCU AUTOGÉRÉE, INDÉPENDANTE ET UNIFIÉE

Face à l'étatisation de la Sécurité sociale, nous préconisons, à partir des principes posés en 1945, l'instauration d'une Sécurité sociale véritablement autogérée par les assurés sociaux. C'est-à-dire :

- l'éviction des patrons des caisses de Sécurité sociale ;
- un organisme unique mettant fin à l'éclatement en de multiples régimes, branches, organismes complémentaires. La condition préalable est l'alignement de toutes prestations sur les plus élevées ;
- l'élection sur la base de listes syndicales ou de mouvements sociaux (associations de malades, retraités, chômeurs, associations familiales, etc.) des représentants des assurés sociaux. Mais l'élection de représentants aux caisses ne suffit pas. Ceux-ci doivent en permanence être placés sous le contrôle de leurs mandants. Cela suppose la consultation et le vote après information et débat contradictoire des assurés sociaux sur les grandes décisions et les principaux choix



Rassemblement devant l'hôpital Robert Debré, Paris, 21 mai 2020 © Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Luca

dans des unités territoriales réduites, permettant aux assurés d'être réellement partie prenante des décisions. Les représentants des assurés sociaux devraient être tenus de respecter les mandats qui leur seraient donnés par les assemblées territoriales d'assurés sous peine de révocation. Selon leur nature, les décisions devraient être prises au niveau compétent : local, régional ou national.

LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉLÉMENT ESSENTIEL D'UNE STRATÉGIE DE TRANSITION AU SOCIALISME

Un tel programme implique d'inverser le mouvement qui a modifié la répartition des richesses au détriment des salaires et en faveur des profits.

Prendre sur les profits pour financer la Sécurité sociale, confier sa gestion aux seuls assurés sociaux, sont des mesures qui se heurteront à une opposition acharnée du patronat et des pouvoirs en place. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui, en période de crise et d'offensive d'austérité généralisée pour la baisse du « coût du travail ».

Une partie du programme que nous avons formulé peut certes être imposée dans cette société, si l'on crée le rapport de force suffisant. Ce sera un acquis essentiel pour les salariés. Mais sa réalisation intégrale pose inévitablement la nécessité d'un changement de société : la lutte jusqu'au bout pour la défense et l'extension du salaire socialisé est l'un des éléments d'un programme de transition vers le socialisme qui, partant des aspirations des salarié-es, débouche sur la nécessité de rompre avec le capitalisme.

Priver les patrons du contrôle sur une part croissante de la richesse produite, et organiser sa répartition par les salariés eux-mêmes selon des critères de solidarité et de satisfaction des besoins, c'est poser le problème de qui décide de la répartition de la richesse, et de l'organisation de la société. Étendre et généraliser le salaire socialisé, c'est mettre en cause l'existence même du salariat et préparer son abolition.

LA SÉCU EST À NOUS. MOBILISATION POUR L'ÉTENDRE, AU SERVICE DE L'UNITÉ ET DE L'ÉMANCIPATION

Après la défaite subie en 2023 sur les retraites, face à la violence des attaques, reprendre la mobilisation ne va pas de soi. Les espérances déçues par une gauche convertie au libéralisme et au flash-ball, l'émergence du racisme et du fascisme comme « solution » du chacun pour soi contre tous les autres.

Mais il n'y pas d'autre chemin qu'une unité des organisations syndicales, des associations d'usagers, élu-es ou de patient-es indépendant-es, des associations féministes, des partis de gauche de combat autour de revendications qui tissent les solidarités contre les exclusions, contre les privatisations et la marchandisation, pour défendre et étendre cette conquête qu'est la Sécurité sociale. Contre la liquidation de la Sécu avant changement de propriétaire, défendons une réappropriation démocratique de la Sécurité sociale et sa gestion par les assuré-es sociaux, sans contrôle étatique et patronal, au service de nos droits collectifs à la santé, la retraite... □

Faire face à l'austérité dans les collectivités

PAR SALLY BRINA

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2025, Barnier a demandé début octobre un effort de 5 milliards d'euros¹ aux collectivités territoriales, entraînant une levée de boucliers bien légitime. Il faut dire qu'avec les différentes lois de décentralisation, les collectivités territoriales se sont retrouvées, aux différents échelons, avec de plus en plus de compétences.

Les régions sont cheffes de file sur la compétence « mobilités ». Elles assurent la gestion des ports et aéroports, des trains express régionaux, des transports routiers scolaires et interurbains... Côté éducation et formation, elles gèrent les lycées ainsi que la formation professionnelle. Elles ont également des compétences sur les questions environnementales et d'aménagement du territoire à l'échelle régionale : gestion des déchets, des parcs naturels régionaux, des zones Natura 2000, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air... Avec le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires), elles définissent des objectifs liés à l'équilibre et à l'équité entre les territoires, à l'implantation des infrastructures d'intérêt régional, au désenclavement des zones rurales, à l'habitat, à l'utilisation rationnelle de l'espace, ainsi qu'à l'intermodalité et au développement des transports. Enfin, elles ont la main sur le développement économique ainsi que sur la gestion des programmes européens.

Parmi d'autres compétences, les départements, quant à eux, assument les politiques de solidarités. Plus de la moitié de leur budget de fonctionnement permet d'assurer leurs politiques d'action sociale, notamment le RSA, l'AAH, l'aide sociale à l'enfance, la protection maternelle et infantile, ou encore les maisons départementales des personnes handicapées. Ils assurent aussi la construction, l'entretien et l'équipement des collèges ainsi que les personnels ATOSS. Ils

gèrent le réseau routier départemental suite aux vagues de transfert du réseau routier national.

Enfin, en fonction de leur taille, les métropoles et intercommunalités interviennent sur l'aménagement de leur territoire et l'urbanisme, le développement économique, la voirie et les mobilités, la gestion d'équipements culturels ou sportifs, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, l'assainissement, la collecte des déchets, etc.

L'investissement public en France est porté ainsi majoritairement par les collectivités. Selon le dernier rapport de l'inspection générale des finances², leur part était de 58 % en 2022. Le montant total qu'elles ont investi cette même année atteint 54 milliards d'euros. Le même rapport estime par ailleurs que les collectivités devront dégager 21 milliards d'euros chaque année d'ici à 2030 pour réussir la transition écologique.

Principales locomotives de la commande publique, elles ont investi³ près de 5 milliards d'euros dans la construction ou la rénovation de bâtiments publics, près de 4 milliards d'euros dans l'entretien de la voirie, le développement des infrastructures de transport et les mobilités, plus de 3 milliards dans l'eau et l'assainissement... Ce sont ces investissements qui font vivre le secteur des travaux publics. Elles sont aussi parmi les principales sources de financement des associations, notamment dans le secteur culturel, et les subventions permettent à ces dernières de survivre, de payer des salariés, ou d'organiser des événements.

Enfin, la fonction publique territoriale emploie à ce jour 1,94 million d'agents⁴, soit 34 % de l'emploi public. Les collectivités représentent ainsi souvent l'employeur le plus important (ou l'un des plus importants) d'un territoire donné, en particulier dans les villes moyennes et les départements ruraux.

DES COUPES FRANCHES DANS LES BUDGETS DES COLLECTIVITÉS

Comme on le voit, toute coupe franche dans ces budgets aura des conséquences graves. La cure d'austérité imposée par Hollande en 2014 a ainsi ralenti la croissance. Une note de la Fondation Jean Jaurès⁵ estime d'ores et déjà que l'investissement local devrait chuter de 12 milliards d'euros, soit une diminution de - 16 % par rapport à 2023, avec toutes les conséquences en chaîne que l'on peut imaginer sur les bassins d'emplois locaux.

Les conséquences du sous-financement des collectivités se font déjà sentir. En 2023, 14 départements n'ont pas pu boucler leur budget⁶. En 2024, la question se pose pour une quarantaine d'entre eux⁷ et en 2025, ce sera 2 départements sur 3 qui seront dans cette situation⁸.

Les régions non plus ne seront pas épargnées : une perte de 50 millions pour la Bretagne ; une baisse de 60 à 70 millions pour le Centre-Val de Loire ou encore une chute de 187 millions d'euros pour l'Occitanie⁹. Le Conseil régional des Hauts-de-France de Xavier Bertrand s'est même déclaré incapable d'adopter son budget¹⁰.



Face à ces annonces, les élus se sont révoltés. Ils ont fermé leur mairie dans l'agglomération de Muret (Haute-Garonne)¹¹, ils ont fait des happenings comme dans la Nièvre¹² et ils ont interpellé le gouvernement lors des Assises des Départements de France¹³ ou lors du congrès des Maires de France¹⁴. Certains présidents de départements de droite n'ont pas hésité à montrer leur abjection en menaçant de ne plus verser le RSA et de ne plus accueillir les mineurs isolés¹⁵. Le budget adopté au Sénat a tenu compte de cette grogne puisqu'il a réduit les coupes de 5 à 2 milliards¹⁶.

DES ÉLU-ES QUI PRONENT L'AUSTÉRITÉ

Néanmoins, l'application de cette politique d'austérité est l'occasion pour certains élus d'aller plus loin encore dans le dogme de la réduction de la dépense publique. L'exemple le plus frappant est celui de Christelle Morançais, présidente Horizons de la région Pays de la Loire. Elle va plus loin que les 38 millions demandés

puisqu'elle programme une effroyable cure d'austérité de 100 à 150 millions d'euros¹⁷. À la clé, une centaine de suppressions de postes¹⁸ et notamment une coupe de 64 % pour les actions qui relèvent de la commission culture, sport, associations. Trumpiste dans l'âme, elle assume s'en prendre à la « culture subventionnée », sous-entendu de gauche¹⁹. Elle va définancer ainsi (entre autres) la Maison Julien Gracq, les Pôles Spectacle Vivant et Cinéma Audiovisuel des Pays de la Loire...

Mais ces attaques ne se limitent pas au secteur de la culture. Et rien n'illustre aussi clairement ce qu'est la droite au pouvoir que le fait que l'Abbaye royale de Fontevraud sera épargnée par les coupes budgétaires là où le Planning familial et les CIDFF²⁰ perdront l'intégralité de leurs subventions.

Le 25 novembre, 3 000 personnes issues du secteur culturel ont manifesté devant l'hôtel de région à Nantes pour protester. Ils étaient également 3 000 à Toulouse mardi 26 novembre contre les coupes budgétaires au conseil départemental de Haute-Garonne²¹, dirigé par le PS et la gauche

unie. La casse sociale liée aux budgets d'austérité dans les territoires peut justement être l'occasion à saisir pour construire un mouvement d'ensemble contre l'austérité, unifiant les agents des collectivités, les salariés du secteur culturel et associatif, et la population, les usagers concernés, en défense du service public. □

1) Montant qui pourrait atteindre les 10 milliards en additionnant toutes les baisses de dotation et prélèvements annoncés selon Fabien Jannic-Cherbonnel, « La détresse sociale va augmenter » : face aux coupes budgétaires, les collectivités locales se préparent à des choix douloureux, France info, 26 novembre 2024.

2) Inspection générale des finances, Investissement des collectivités territoriales. Site : igf.finances.gouv.fr, 4 septembre 2024.

3) Intercommunalités de France, Baromètre trimestriel de la commande publique, Premier semestre 2022 : activité et perspectives. Site : intercommunalites.fr, 29 novembre 2024.

4) Ministère de la transformation de la fonction publique, Fonction publique, chiffres clés 2023.

5) Simon-Pierre Sengayrac et Johan Theuret, Collectivités territoriales : une chute de 12 milliards d'euros de l'investissement local à prévoir en 2025. Fondation Jean Jaurès, 19 novembre 2024.

7) Idem

8) Ibidem.

9) Gil Martin, « Occitanie : avec 187 M€ en moins, Carole Delga va 'réduire le train' de la Région ». Site actu.fr, 15 novembre 2024.

10) « Baisse des dotations de l'État : le conseil régional des Hauts-de-France se prépare à une sévère cure d'austérité ». La Voix du nord, novembre 2024.

11) Corinne Carrière, « Il est temps de réagir, il faut savoir dire stop ! : les maires se révoltent contre les coupes budgétaires du gouvernement ». France 3-Régions, 31 octobre 2024.

12) Jean-Mathias Joly, « Des conseillers départementaux de la Nièvre se déshabillent à Poil pour dénoncer les restrictions budgétaires ». La République du Centre, 21 novembre 2024.

13) RFI, « Michel Barnier prêt à réduire 'très significativement' les efforts budgétaires demandés aux départements », rfi.fr, 15 novembre 2024.

14) Anne Daubrée, « Le Congrès des maires dominé par les enjeux budgétaires ». La Gazette de Normandie, 28 novembre 2024.

15) Le Monde avec AFP, « Budget 2025 : les départements dirigés par la droite menacent de suspendre le versement du RSA ». Le Monde, 14 novembre 2024.

16) OC avec AFP, « Budget des collectivités : le Sénat met des bâtons dans les roues du gouvernement ». Site bfm.tv, 30 novembre 2024.

17) Thibault Dumas, « La liste des coupes budgétaires de la région Pays de la Loire ». Site mediacites.fr, 28 novembre 2024.

18) Thibault Dumas (Mediacités), « C'est du grand n'importe quoi : à la région Pays de la Loire, les coupes budgétaires annoncées suscitent le malaise ». Médiapart, 29 novembre 2024.

19) Christelle Morançais, tweet sur x.com (ex-twitter), 12 novembre 2024.

20) Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.

21) Clément Méténier, Entre 1 700 et 3 000 personnes mobilisées à Toulouse contre les coupes budgétaires du département de la Haute-Garonne. Site francebleu.fr, 26 novembre 2024.



Manifestation en soutien du personnel soignant, Bordeaux, 16 juin 2020
© Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Recontextualiser les Jacobins noirs

PAR GILBERT PAGO

La réédition des Jacobins noirs de C. L. R. James par les éditions d'Amsterdam en 2018 rend possible de revoir les Antilles et Amériques noires dans la période révolutionnaire de 1789 et après.

La Révolution française se déroulant de 1789 jusqu'à la décennie suivante ne concerne pas uniquement la sublime rébellion contre l'absolutisme royal et les survivances conséquentes des droits féodaux. Elle est aussi un soulèvement international contre les oppressions. L'explosion déclenchée en France ne connaît pas de frontières dans ses répercussions. Elle ne se limite pas « à un seul pays ». Les assujettis se sont tout de même battus des deux côtés de l'Atlantique. Déjà, auparavant, les Insurgents réussissent la décolonisation en Amérique du Nord dans les treize colonies britanniques de la côte Est. Puis, dans la plupart des îles de la Caraïbe, les esclavisés se dressent radicalement et sans atermoiement contre la servitude. Enfin, en Amérique du Sud, les peuples enclenchent à une large échelle continentale, la chasse contre la présence coloniale européenne.

TRINIDAD, LA CARAÏBE ET LES LUTTES ANTICOLONIALES

C.L.R. James est imprégné de ce contexte et de cet abord lorsqu'il publie *Les Jacobins noirs* en 1938. L'ouvrage se place dans la cohérence d'une « histoire mondialisée », celle qui refuse de s'enfermer dans un « localisme patriotique », revendiqué par un « récit national » exalté. En outre, il s'éloigne des visions historiques diffusées dans le monde occidental, sur les prétendus « événements de Saint-Domingue » (évitant ainsi de parler de révolution !). Quant à la future Haïti, C.L.R. James écrit dans la préface de la réédition de son ouvrage en 1962 : « *Ceux qui traitent [des Antilles] les mettent toujours en rapport avec leurs survols généraux de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Espagne et des [États-Unis d'] Amérique : la Caraïbe est toujours*

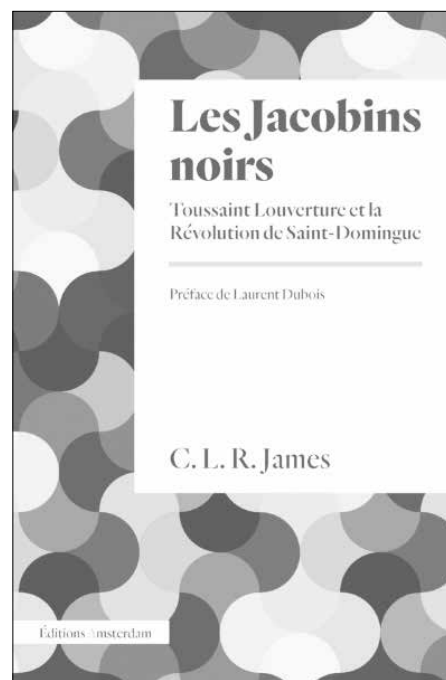
considérée en fonction de la civilisation occidentale, jamais à partir de sa propre histoire ».

Cyril Lionel Robert naît en 1901 dans l'île de Trinidad, colonie anglaise dans les Caraïbes. L'éducation familiale et scolaire façonne sa solide culture littéraire. Il continue à développer celle-ci par ses immenses lectures, par son professorat, par ses premiers écrits personnels et déjà par sa passion pour le journalisme. Connu aussi à Port of Spain, capitale du pays, pour être un grand joueur de cricket, il s'identifie comme militant politique anticolonialiste réclamant l'indépendance de son île. Cet intellectuel s'adonne à la philosophie, beaucoup à l'histoire et se fascine, en s'y investissant, pour la théorie, la réflexion et la critique marxistes.

Son ancrage à Trinidad et l'histoire de cette colonie hantent ses préoccupations. Son île, ancienne colonie espagnole, se peuple pourtant très fortement dans la seconde moitié du 18^e siècle de colons français et de leurs esclavisés venant de Martinique, de Grenade et de Saint-Vincent¹ avant d'être finalement occupée par les Britanniques² en 1797.

Les combats révolutionnaires autour de Joseph Chatoyer à Saint-Vincent³ et de Julien Fédon à Grenade⁴, la révolte de Trinidad en 1905 en soutien au pouvoir de l'Haïtien Jean-Jacques Dessalines⁵ ont laissé des traces aussi à Trinidad avec des réminiscences ancrées dans la mémoire des anciens.

Ces souvenirs, mêmes enfouies par le colonisateur, animent la motivation militante de James et le désir de retrouvailles pour toute « Sa Caraïbe ». Il en sait alors beaucoup sur Sainte-Lucie⁶ et la victoire de Rabot dirigée par Flore Gaillard. Il en apprend par la suite beaucoup



sur les combats menés en Guadeloupe entre 1794 et 1802, autour des Nouveaux Libres et des chefs de file comme Louis Delgrès, Ignace, Masoteau, Solitude, Marthe-Rose, dite Toto, toutes et tous des animateurs des luttes anti-esclavagistes.

« CONSCIENCE NOIRE » ET MARXISME

Lorsque James quitte en 1932 sa Caraïbe pour rejoindre l'Angleterre, il est âgé de 31 ans et est déjà impliqué dans le grand mouvement des Afro-descendants et du panafricanisme. Marcus Garvey, le Jamaïcain, et son slogan « *Back to Africa* » ont sur lui une forte influence. Son arrivée en Europe, le lie au Trinidadien panafricaniste George Padmore en Grande-Bretagne, et le met en



contact avec les mouvements autour de la « conscience noire » ou de la « conscience nègre »⁷ tant de France⁸ que de Grande-Bretagne. Le mouvement *Harlem Renaissance* aux États-unis⁹ irrigue dans ces deux pays tous ceux qui au lendemain de la guerre veulent une autre vie pour la diaspora noire. Les intellectuels haïtiens du mouvement indigéniste contre l'occupation de leur pays depuis 1915 font résonner des voix marquantes comme celle de Jean Price Mars.

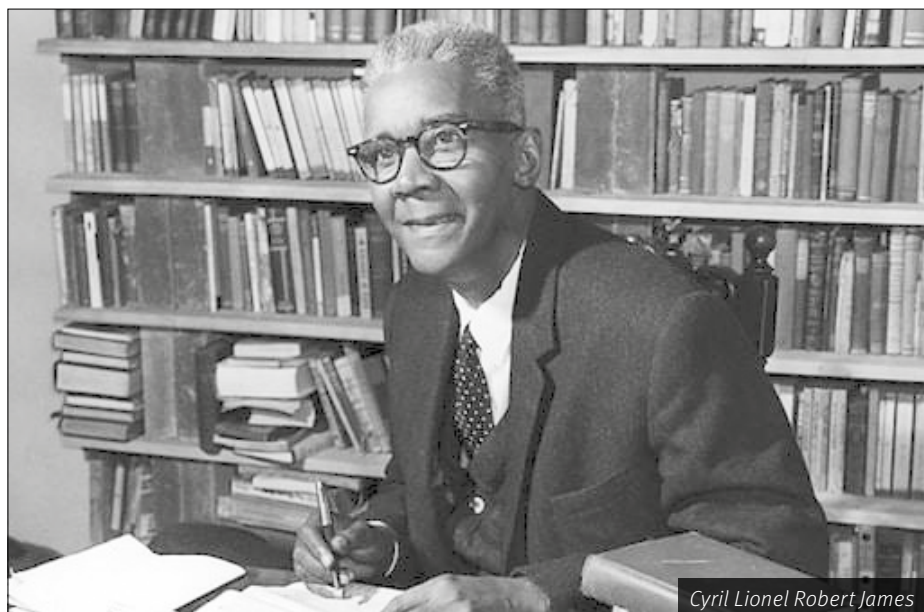
L'Histoire de la révolution russe par Trotski, parue en 1930, irrigue le travail de James comme une référence méthodologique pour écrire cette page exaltante des luttes anti-esclavagistes et anticoloniales du bassin caribéen. Différents chapitres de son ouvrage allèguent que cette démarche est similaire.

C.L.R. James excelle à décortiquer la révolution dans la partie française de Saint-Domingue et se passionne pour les formes de lutte des esclavisés : « [Les esclaves] vivaient et travaillaient par groupes de plusieurs centaines dans les grandes manufactures sucrières qui couvraient la plaine du Nord et se rapprochaient par là du prolétariat moderne, beaucoup plus que toutes les autres catégories d'ouvriers de cette époque. C'est ce qui permit au soulèvement de prendre l'allure d'un mouvement de masse parfaitement préparé et organisé »¹⁰.

Cette approche est d'une grande importance, car James trouve dans les cohortes d'esclavisés organisés à la fin du 18^e siècle, le comportement prématuré des masses ouvrières européennes lors de la seconde révolution industrielle du 19^e siècle. C'est un apport appréciable de James à la théorie marxiste et aux conceptions historiques décrites par ses penseurs.

RÉVEIL CULTUREL DES AMÉRIQUES ET DES CARAÏBES

James introduit aussi ce qu'est dans cette révolution l'usage de la religion vaudou, ce qu'est le rôle de *Boukman*, un véritable *Papa loa* (prêtre)¹¹. Il relate en deux pages, dans une remarquable description et une écriture époustouflante, le soulèvement du 22 août 1791¹². Il sait représenter les grandes vertus tacticiennes et stratégiques



Cyril Lionel Robert James

des chefs des troupes « des révoltés ». *Les Jacobins noirs* édité il y a 86 ans, quand l'histoire des colonisés tentait d'émerger, a été suivi de nombreuses publications de chercheur-es plus récent-es qui ont approfondi l'exploit des esclavisés de Saint-Domingue, la geste de « l'armée nègre »¹³, la stature de « Dessalines ». Ces apports ultérieurs sont riches, sans pourtant invalider la consistante contribution de CLR James.

Les Jacobins noirs paru en 1938 est contemporain (même année) de cet autre éclat littéraire qu'est le *Cahier d'un retour au pays natal* du poète martiniquais Aimé Césaire, le futur co-fondateur du mouvement de la négritude. Ce n'est ni une coïncidence ni un hasard. C'est la rencontre qu'on peut croire fortuite de ce réveil culturel des intellectuels des Amériques et des Caraïbes après cinq générations post-abolitionnistes. Césaire, par la suite et dans le même esprit que celui de James, consacre deux publications importantes à Toussaint-Louverture et au roi Christophe. Suzanne-Roussi-Césaire et Édouard Glissant font de même. La relecture des *Jacobins noirs* doit contribuer à redonner une nouvelle vision de l'intérêt de la révolution anticoloniale. □

***Les Jacobins noirs, Toussaint Louverture et la Révolution de Saint-Domingue*, éditions d'Amsterdam, préface de Laurent Dubois, 2018 (2024 pour l'édition de poche), 481 pages, 14 euros.**

1) L'île de Grenade est colonie française jusqu'au traité de Paris de 1763. Saint-Vincent territoire Kalinago est largement occupé par les colons français en compétition avec les Britanniques. Ces deux îles sont sous la dépendance des autorités coloniales installées en Martinique et de leurs planteurs. Le roi d'Espagne, au nom de la politique d'alliance entre les deux couronnes, autorise par cédula [certificat], les colons français chassés des deux territoires à s'installer à Trinidad pour y développer les cultures coloniales exportatrices.

2) L'occupation anglaise est de 1797. Elle est ratifiée par le traité d'Amiens de 1802. Les esclavisés très impliqués pendant la période révolutionnaire mènent à Trinidad de nombreuses révoltes.

3) L'histoire des Garifunas (les Caraïbes noirs), autour de Joseph Chatoyer, constitue une grande page des luttes anti-esclavagistes de la Caraïbe. Joseph Chatoyer est une image importante pour les Afro-Américains à la fin du 19^e siècle, et pour les partisans du panafricanisme.

4) Julien Fédon à Grenade joue le même rôle que celui de Joseph Chatoyer. Ce fut une référence souvent évoquée par Maurice Bishop, Premier ministre assassiné en 1983.

5) En 1805, une importante insurrection eut lieu à Trinidad pour l'obtention de l'abolition de l'esclavage et en soutien à Dessalines.

6) Sainte-Lucie est à cette époque une colonie française adjointe aux autorités coloniales de Martinique. La victoire de Rabot et des esclavisés a lieu en 1795 contre les planteurs français contre-révolutionnaires soutenus par l'armée anglaise.

7) Voir les dures polémiques sur l'emploi et l'orientation de telle ou telle expression.

8) Un an avant son arrivée en Grande-Bretagne, paraît en France la *Revue du monde noir* succédant à la *Dépêche africaine*; en contrepoint surgit l'incandescent *Légitime Défense*.

9) Quelques artistes du mouvement Harlem Renaissance romanceront les histoires de Joseph Chatoyer et de Julien Fédon.

10) C.L.R. James, *Les Jacobins noirs*, Toussaint-Louverture et la révolution de Saint-Domingue, Éditions Caribéennes. Paris 1988, chapitre IV, page 75. « Les masses de Saint-Domingue commencent ».

11) *Idem*, page 75.

12) *Idem*, page 75-76.

13) Laurent Dubois, *Les Vengeurs du Nouveau Monde*, Rennes Éditions Les Perséides, 2005.

Franz Fanon l'Algérien

PAR CHRISTINE POUPIN

Ce texte est issu d'une introduction à une séance organisée par le Centre d'Études Marxistes. Ces formations visent à la fois un objectif d'autoformation et de réflexion critiques. Elles empruntent donc beaucoup à des travaux préexistants de camarades issues ou non de notre courant. Ici, Alice Cherki pour sa préface à l'édition de 2002 aux Damnés de la Terre, Philippe Pierre-Charles et Jean Nanga. Qu'ils et elle en soient remerciés.

Après ses études de médecine à Lyon et son apprentissage à l'hôpital de Saint-Alban, où il rencontre le psychiatre et militant anti-franquiste François Tosquelles, Frantz Fanon est nommé à l'hôpital psychiatrique de Blida, en Algérie. Il n'était pas rare que des jeunes antillais, formés en France soient envoyés comme cadres dans les colonies d'Afrique du Nord ou saharienne. Il découvre un monde coupé en deux comme le montre sa description dans les *Damnés de la terre* de la ville du colonisé que tout oppose à celle du colon. Il se heurte aussi à la psychiatrie de l'école d'Alger, dirigée par Antoine Porot, utilisée comme rouage du système colonial, qui présente les patients algériens comme hystériques, prédisposés au crime, primitifs, mus par l'instinct et incapables de pensée rationnelle.

Il introduit à Blida la « social-thérapie » pratiquée à Saint Alban, transformant profondément le rapport des soignants aux patients, européens ou algériens. La rupture avec l'ethnopsychiatrie raciste de Porot ne peut pas se faire sous le drapeau de la culture coloniale française, prétendument universelle, elle doit prendre sa source dans ce qui fait sens pour ses patients algériens : leurs référents culturels, leur langue, l'organisation de leur vie sociale. Soigner demande de comprendre la société algérienne. Fanon va s'intéresser à la vie dans les zones rurales, les *douars*, au rôle joué par les femmes algériennes — autant d'aspects qui démontrent la puissance et la résilience de la tradition algérienne sous le colonialisme, « *le refus du masque* », une culture vivante, inscrite dans les corps qui résiste dans les faits à la norme coloniale. « *Cette société, que*

l'on dit figée, fermente par la base ».

C'est au croisement entre sa pratique en psychiatrie et son engagement politique, que Fanon s'engage dans la lutte des Algériens pour leur indépendance. Non pas directement dans la lutte armée, mais en faisant de l'hôpital de Blida un lieu sûr pour soigner les combattants de l'ALN en particulier les maquisards souffrant de troubles psychiques.

Quand l'implication de l'hôpital et de son personnel dans la résistance est découverte, face à la menace d'arrestation voire de torture et de mort, il démissionne en novembre 1956 avant d'être expulsé d'Algérie en janvier 1957. Il décide alors de se définir comme Algérien, sous le nom d'Ibrahim Omar Fanon

Il rejoint Tunis où se met en place l'organisation extérieure du FLN. Tout en assumant la direction d'une clinique à l'hôpital Charles Nicolle, il participe au comité de rédaction d'*El Moudjahid*. C'est lui qui représentera l'Algérie au congrès panafricain d'Accra et comme ambassadeur du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) au Ghana. En 1959 il publie *L'An V de la révolution algérienne*.

Sa mort survient le 6 décembre 1961 à l'âge de 36 ans, aux États-Unis où il était soigné pour une leucémie, quelques mois avant l'indépendance algérienne. Il sera inhumé à sa demande en Algérie, au cimetière des Chouhada (martyrs de guerre).

À PARTIR DES DAMNÉS DE LA TERRE, SUR LE RECOURS À LA VIOLENCE PAR LES COLONISÉS

Le livre, dicté à Marie-Jeanne Manuellan, ne sera publié que quelques jours avant sa mort. Son titre vient d'un

poème de Jacques Roumain, écrivain marxiste haïtien, et comme le précise Alice Cherki dans sa préface à l'édition de 2002, les *Damnés de la terre* auxquels Fanon s'adresse ne sont plus essentiellement les prolétaires des pays industrialisés de la fin du 19^e siècle mais « *les déshérités des pays pauvres qui veulent réellement la terre et du pain* ».

L'ouverture du premier chapitre intitulé « *De la violence* » est d'une brûlante actualité en clamant que la violence ne commence pas avec la lutte de libération nationale. Celle-ci est, au contraire, une réaction à la violence structurelle de la situation coloniale qui est une violence fondamentale, militaire, économique, sociale, politique, psychique.

Le monde colonisé est un monde coupé en deux, dont la « *ligne de partage, la frontière est indiquée par les casernes et les postes de police. [...] l'interlocuteur valable et institutionnel du colonisé, le porte-parole du colon et du régime d'oppression est le gendarme ou le soldat* », un monde manichéiste qui fait du colonisé une sorte de quintessence du mal.

Et parce que « *le colon entretient chez le colonisé une colère qu'il stoppe à la sortie [de son quartier]* », ce dernier tourne la violence contre lui-même et les siens, « *s'épuise en luttes fratricides* ».

Ce sont la fraude électorale organisée par l'administration coloniale, la répression des manifestations indigènes, la constitution de milices pro-coloniales qui vont pousser les colonisés à réorienter la violence préexistante qui tournait à vide et à mettre



en jeu leurs vies pour la liberté. Celui à qui on a toujours dit « *qu'il ne comprenait que le langage de la force, décide de s'exprimer par la force* ». Fanon insiste sur la symétrie entre la violence du régime colonial et la contre-violence du colonisé qui « *s'équilibrent et se répondent dans une homogénéité réciproque extraordinaire* ». Pour lui, la violence est aussi le moyen incontournable « *d'une remise en question intégrale de la situation coloniale* » telle que « *les derniers seront les premiers* » et d'une décolonisation qui doit être conquise, et non octroyée.

C'est en ce sens que pour Fanon, « *au niveau des individus, la violence désintoxique. Elle débarrasse le colonisé de son complexe d'infériorité, de ses attitudes contemplatives ou désespérées [...] le réhabilite à ses propres yeux* ». La violence a aussi une dimension stratégique, faisant la différence avec les réformistes qui veulent seulement obtenir un peu plus de pouvoir sans remettre en cause fondamentalement le système. Si ce premier chapitre est loin des caricatures qui en sont faites, notre camarade Philippe Pierre-Charles interroge cependant à juste titre cette idée que la violence opérerait une décantation naturelle au sein même du processus entre les tenants de changements profonds et les opportunistes comme un critère absolu voire même suffisant. Il souligne aussi que l'effet perturbant ou libérateur de l'usage de la violence dans une lutte émancipatrice dépend en grande partie de sa légitimité perçue individuellement et collectivement comme indispensable à l'émancipation exigée.

Nous ne pouvons dissocier ce premier chapitre du suivant intitulé « *Grandeur et faiblesse de la spontanéité* » qui en constitue un dépassement. Fanon y pointe la grande faiblesse et les dangers du « *volontarisme spectaculaire* » et de la « *brutalité pure, totale* ». La violence symétrique n'est qu'un moment du processus, et ne peut en cela être absolutisée : « *Le racisme, la haine, le ressentiment, "le désir légitime de vengeance" ne peuvent alimenter une guerre de libération* ».

Fanon différencie nettement la contre-violence des colonisés comme moyen, et la finalité de cette contre-violence qui est la fin de l'ordre colonial et



Soldat français utilisant un détecteur de mines en Algérie, 1957. © AFP

au-delà l'émancipation des colonisés. Et c'est dans la dynamique même de la lutte que ce dépassement est possible, passant « *du nationalisme global et indifférencié à une conscience sociale et économique* ». Le manichéisme initial est bouleversé : « *à la clarté idyllique et irréaliste du début se substitue une pénombre qui disloque la conscience* » à la fois par l'émergence de la dimension sociale : « *le peuple découvre que le phénomène inique de l'exploitation peut présenter une apparence noire ou arabe* » et aussi par l'engagement anticolonialiste de blancs qui « *se font nègres ou arabes et acceptent les souffrances, la torture, la mort* ». Alors « *le niveau racial et raciste est dépassé dans les deux sens* ».

Le colonisé qui s'est engagé dans la lutte au péril de sa vie élargi sa compréhension du monde aux dimensions économique et sociale. Sa conscience de classe se forge dans le feu de la lutte anticoloniale

Mais Fanon va au-delà. La lutte de libération nationale, malgré la violence, nécessaire et légitime, imposée par la situation coloniale doit être porteuse d'universalité, elle n'est qu'un moment de l'émancipation humaine universelle, celle des peuples et des classes dominées, opprimées.

Le chapitre intitulé « *De la violence* » se conclut sur un plaidoyer universaliste magnifique : « *En agitant le tiers monde comme une marée qui menacerait d'engloutir toute l'Europe, on n'arrivera pas à diviser les forces progressistes qui entendent conduire l'humanité vers le bonheur. Le tiers monde n'entend pas organiser une immense croisade de la faim contre toute l'Europe. Ce qu'il attend de ceux qui l'ont maintenu en esclavage pendant des siècles, c'est*

qu'ils l'aident à réhabiliter l'homme, à faire triompher l'homme partout, une fois pour toutes ».

Et aussi sur une sévère, mais juste, interpellation des « *masses européennes* » sur laquelle nous reviendrons.

L'INTERNATIONALISME EN ACTES ET LES RAPPORTS ENTRE LES CLASSES OUVRIÈRES DU NORD ET DU SUD

Sur la dette coloniale, Fanon écrit « *Le colonialisme et l'impérialisme ne sont pas quittes avec nous quand ils ont retiré de nos territoires leurs drapeaux et leurs forces de police* ». Il montre combien « *l'Europe est littéralement la création du tiers monde* », que « *les richesses qui l'étouffent sont celles qui ont été volées aux peuples sous-développés* » et que « *les ports de la Hollande, Liverpool, les docks de Bordeaux et de Liverpool spécialisés dans la traite des nègres doivent leur renommée aux millions d'esclaves déportés* ». Il en conclut à juste titre que la richesse des pays impérialistes est aussi la richesse des pays coloniaux dont ils ont pillé « *les diamants et le pétrole, la soie et le coton, les bois et les produits exotiques* » en se comportant « *comme de véritables criminels de guerre* ». À partir de là, la réparation est un dû qui ne peut se limiter à la « *réparation morale de l'indépendance nationale [qui] ne nous aveugle pas, ne nous nourrit pas* ». Il raille le chef d'État européen qui viendrait « *déclarer la main sur le cœur qu'il lui faut venir en aide aux malheureux peuples sous-développés* ». Et il conclut : « *Aussi n'accepterons-nous pas que l'aide aux pays sous-développés soit un programme de "sœurs de charité"* ». Cette aide doit être la consécration d'une double prise de conscience, prise de conscience par

les colonisés que cela leur est dû et par les puissances capitalistes qu'effectivement elles doivent payer.

L'EXIGENCE S'ADRESSE AUSSI À LA GAUCHE, AU MOUVEMENT OUVRIER.

Aujourd'hui, les livres de Fanon sont les plus vendus à la librairie La Brèche, il n'en a pas toujours été ainsi : Dans le chapitre 7 consacré à Fanon et la gauche française, de son livre *Frantz Fanon, l'héritage*, Philippe Pierre-Charles écrit : « *L'intransigeance de Fanon à l'égard de la gauche française a aussi fait couler beaucoup d'encre. Le black-out qui a frappé son œuvre en France ressemble alors à la réponse du berger à la bergère.* »

Fanon dénonce les attermolements de la gauche au nom des idéaux qu'elle trahit. En s'appuyant sur des valeurs théoriquement communes.

Le fond du problème selon Fanon, réside dans le refus de la gauche française des années 1950 de reconnaître la légitimité de la lutte de libération nationale algérienne, et donc de soutenir sans barguigner la revendication de l'indépendance de l'Algérie. Fanon comprend bien que la nature de la colonisation (colonisation de peuplement) rend le problème plus ardu mais il n'accepte pas la capitulation politique devant le principe non négociable du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il faut rappeler l'opposition très longue du PCF à la revendication d'indépendance nationale des combattants algériens qui prend racine dans l'idée que l'Algérie était une « *nation en formation* », que son évolution devait se faire sous la tutelle de la France, et sur les risques de diviser la classe ouvrière algérienne. Le PCF défendait le mot d'ordre de paix en Algérie et, en 1956, votait les pouvoirs spéciaux pour l'Algérie au gouvernement colonialiste de Guy Mollet qui mettait en place un état d'exception : par le transfert à l'armée des pouvoirs de police, suspension des libertés individuelles, la généralisation du recours à la justice militaire et aussi l'envoi massif du contingent en Algérie. Ensuite Fanon en appelle aussi au sens moral, à un humanisme élémentaire. La faiblesse des réactions françaises à la torture pratiquée par le colonialisme en Algérie le révolte profondément. Lorsque la protestation monte en puissance, Fanon note sans pitié que c'est parce que les victimes sont européennes.

La différence de traitement entre le 17 octobre 1961 et le 8 février 1962 témoigne de ce double standard. Pendant très longtemps, autant la seconde date, les neuf militants tués au métro Charonne, était connue et commémorée, autant la répression meurtrière, par la police française, d'une manifestation pacifique d'Algériens organisée à Paris par la fédération de France du FLN qui a fait 12 000 raflés et plusieurs centaines de personnes tuées par balles et jetées à la Seine (noyées par balles) a été passée sous silence.

PAS DE SOCIALISME SANS ANTICOLONIALISME

Pour Fanon le socialisme en Europe ne peut pas plus s'affranchir de la dette coloniale que les états eux-mêmes. Dans les *Damnés de la terre* il fait référence à un article de Marcel Péju dans *Les Temps modernes*, n°175-176 d'octobre-novembre 1960 : « *Distinguer radicalement l'édification du socialisme en Europe des "rapports avec le tiers monde" (comme si nous n'avions avec celui-ci que des relations d'extériorité), c'est, consciemment ou non, donner le pas à l'aménagement de l'héritage colonial sur la libération des pays sous-développés, c'est vouloir construire un socialisme de luxe sur les fruits de la rapine impériale – comme, à l'intérieur d'un gang, on se répartirait plus ou moins équitablement le butin, quitte à en distribuer un peu aux pauvres sous forme de bonnes œuvres, en oubliant que c'est à eux qu'on l'a volé.* »

On l'a vu, pour Fanon, la lutte de libération nationale est porteuse d'universalité. Ce qu'il exprime avec ce que notre camarade Jean Nanga nomme « *un angélisme apparent* » : Quand Fanon écrit « *Ce qu'il [le tiers monde] attend de ceux qui l'ont maintenu en esclavage pendant des siècles, c'est qu'ils l'aident à réhabiliter l'homme, à faire triompher l'homme partout, une fois pour toutes.* ». Cette attente ne s'adresse évidemment pas à

la bonne volonté des gouvernements européens mais aux des « *masses européennes* », dont l'aide sera décisive et « *qui, il faut qu'elles le reconnaissent, se sont souvent ralliées sur les problèmes coloniaux aux positions de nos maîtres communs. Pour cela, il faudrait d'abord que les masses européennes décident de se réveiller, secouent leurs cerveaux et cessent de jouer au jeu irresponsable de la Belle au bois dormant.* »

Pour Jean Nanga « *Cette irresponsabilité réside notamment dans le fait que les intellectuels de la métropole présentent la contre-violence des colonisés comme le lieu où la violence commence, plutôt que de la désigner comme une réaction à la violence coloniale. Ce faisant, ils accompagnent leur solidarité avec le peuple algérien d'une condamnation de la violence – le "terrorisme" – du FLN.* ». Des conseils et critiques qui « *s'expliquent par le désir difficilement réprimé de guider, d'orienter jusqu'au mouvement de libération de l'opprimé* » et par « *la persistance de la version de gauche de la "mission civilisatrice", loin de la nécessaire « solidarité universelle des exploités et des dominés ; une solidarité débarrassée cependant des scories de l'héritage hiérarchique impérial.* ». Ce qu'exprimait Aimé Césaire dans sa *Lettre à Maurice Thorez* secrétaire général du PCF, 24 octobre 1956 : « *qu'aucune doctrine ne vaut que repensée par nous, que repensée pour nous, que convertie à nous. Cela a l'air d'aller de soi. Et c'est ici une véritable révolution copernicienne qu'il faut imposer tant est enracinée en Europe et dans tous les partis, de l'extrême droite à l'extrême gauche, l'habitude de faire pour nous, de penser pour nous, de disposer pour nous, bref l'habitude de nous contester le droit à l'initiative qui est en définitive le droit à la personnalité.* » □



Frantz Fanon et l'équipe de l'hôpital Blida, 1953-1956 © Wikipedia Commons

Retour sur le 25 novembre



**FEMINISTES UNIES
CONTRE LES VIOLENCES DE GENRE**

Toutes unies contre les violences et les féminicides

PAR LA COMMISSION NATIONALE D'INTERVENTION FÉMINISTE

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, de nombreuses manifestations ont eu lieu partout dans le monde. En France, où près de 80 000 femmes ont manifesté, la journée était marquée par le procès Mazan¹, qui depuis plusieurs mois vient fortement impacter le débat public sur le viol, son intentionnalité, l'impunité des agresseurs et la place du consentement dans la loi. Il y aura un « avant et un après » Mazan car Gisèle Pélicot est devenue un symbole pour de nombreuses femmes qui se reconnaissent dans son histoire.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE FACE AU BACKLASH

Ce procès concentre une forme exacerbée de la violence faite aux femmes. L'écho important de ce procès est également lié à deux éléments marquants de la période : d'une part une exacerbation des antagonismes de classe (avec une forte polarisation due à la montée de l'extrême droite) et, d'autre part, un accroissement des tensions lié aux avancées obtenues par les luttes des femmes. Des études récentes ont montré un écart de plus en plus marqué entre les hommes et les femmes des plus jeunes générations sur les questions sociales et l'adhésion aux valeurs féministes.

Depuis le mouvement *MeToo*, les violences faites aux femmes sont plus visibles et moralement condamnées : Le rapport de l'ONU, sorti ce 25 novembre, rapporte que le nombre de féminicides (80 000 par an, soit 1 toutes les 10 minutes) est beaucoup plus élevé que leur évaluation initiale du fait d'un meilleur recueil des données. Le nombre de plaintes pour agression sexuelle et viol a augmenté dans la foulée des mouvements de dénonciation des violences. Inversement on observe un fort backlash, antiféministe et réactionnaire, visant à protéger les agresseurs et attaquer les femmes et leurs droits. Après l'élection de Trump, les mouvements masculinistes ont éructé « *Your Body, My Choice [Ton corps, mon choix]* ». D'après le dernier rapport du Haut Conseil pour l'Égalité Femmes-Hommes, le sexisme s'ancre et progresse en France. En Italie, le gouvernement Meloni menace et dégrade l'accès à l'IVG. Pour protester contre ces attaques, elles étaient 150 000 manifestantes à Rome pour ce 25 novembre.

LE 25 NOVEMBRE : DATE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Ce 25 novembre nous rappelle la solidarité internationale d'abord avec les femmes victimes des guerres,

des violences sexuelles et de génocide, en particulier en Palestine, en Ukraine, au Soudan, au Congo. En Afghanistan, le gouvernement taliban a annoncé que les femmes ne seront plus autorisées à poursuivre des études de santé, notamment dans les écoles de sages-femmes et infirmières. À Téhéran, une étudiante qui s'est dévoilée et déshabillée au sein de son université pour protester contre le port du voile obligatoire a été arrêtée puis internée en hôpital psychiatrique. Au Mexique, la violence contre les femmes prend des proportions atroces : 10 femmes meurent chaque jour sous les coups, et des milliers de femmes disparaissent chaque année.

La solidarité entre femmes dans le monde entier se construit grâce au partage de nos mobilisations et de nos expériences de lutte. Ainsi, suite à l'élection de Trump aux États-Unis, un certain nombre de femmes ont revendiqué de reprendre le mouvement des 4B des femmes de Corée du Sud : les mouvements des femmes s'étendent et se consolident partout dans le monde. Le capitalisme et le patriarcat n'ont pas de frontière, notre solidarité féministe et nos luttes les détruiront ! □